

Sayoud préside la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués

P.02

Algérie – Iran :

Rencontre et renforcement de la coopération entre les deux pays

P.02



Récompenses financières : Boudjemaâ annonce un nouveau cadre légal pour les lanceurs d'alerte

P.03



Université :



L'Université de Mascara remporte le prix euro-méditerranéen de l'entrepreneuriat jeunesse

P.03

Criminalité :



Vols de câbles en cuivre : Les autorités durcissent les sanctions

P.05

Jeunesse :



Lancement de la 1^{ère} session de formation du programme "Ambassadeurs de la Mémoire"

P.04

Annaba :

Le planning de travail du wali prévoit une série de réunions de coordinations pour le suivi des secteurs de développement

P.06



71^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Le président de la République reçoit les vœux du président de la République de Corée

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République de Corée, M. Lee Jae Myung, adressé

en son nom et au nom du peuple coréen, à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Dans son message, le président de la République

de Corée a exprimé "son espoir de voir les relations bilatérales se développer et se diversifier davantage, d'autant que les deux pays célébreront l'année prochaine le 20^e anniversaire

de leur Accord de partenariat stratégique", adressant au président de la République "ses vœux de bonne santé" et souhaitant au peuple algérien "davantage de progrès et de prospérité".



M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de ses homologues portugais et roumain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République portugaise, M. Marcelo Rebelo de Sousa, à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Dans son message, le Président Rebelo de Sousa a adressé, en son nom et au nom du peuple portugais, "ses vœux de progrès et de prospérité au peuple algérien", soulignant son engagement à "œuvrer au développement et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération privilégiées entre le Portugal et l'Algérie, au mieux des intérêts des deux peuples".

Il a également mis en avant "l'intérêt que le Portugal et l'Algérie accordent aux valeurs fondamentales du multilatéralisme, de la



paix, du dialogue et du respect des droits de l'Homme, dans le contexte international actuel".

- Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République de Roumanie, M. Nicușor Dan, à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la

glorieuse Révolution de libération.

Dans son message de vœux, le président roumain a fait part au président de la République de "sa volonté de poursuivre le développement et la promotion des relations d'amitié entre les deux pays et d'intensifier les contacts à tous les niveaux, au service des deux pays et des deux peuples".

Sayoud préside la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités

locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués des circonscriptions administratives de Chéraga, Sidi M'Hamed et Dar El Beïda, dans le cadre du mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis et walis délégués.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, des walis de Tipasa et d'In Guezzam, des autorités civiles et militaires, des élus, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile de la wilaya d'Alger.

Dans son allocution à cette occasion, M. Sayoud a exhorté les nouveaux walis

délégués à "accomplir leurs missions avec dévouement, loyauté et sens des responsabilités pour être à la hauteur de la confiance placée en eux par le président de la République, en vue de promouvoir le développement local et d'améliorer le cadre de vie des citoyens".

Il a souligné, à cette occasion, que le véritable développement "ne se réalise qu'à travers le travail collaboratif et la responsabilité collective, auxquels le président de la République a appelé à plusieurs occasions".

Concernant les walis délégués installés lors de la cérémonie, il s'agit de MM. Mahrez Mameri (circonscription administrative de Dar El Beïda), Zidi Abdelmalek (circonscription administrative de Sidi M'Hamed) et Abdelfattah Benguergour (circonscription administrative de Chéraga).

ALGÉRIE-IRAN :

Rencontre et renforcement de la coopération entre les deux pays

Le ministre algérien du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, et l'assistant du président iranien chargé des affaires sociales, Ali Rabieci, ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coordination et d'élargir les cadres de coopération bilatérale dans les domaines du travail et de la protection sociale. Cette initiative vise à servir les intérêts communs des deux pays, tout en s'inscrivant dans le cadre des relations fraternelles privilégiées qui unissent l'Algérie et l'Iran.

Selon un communiqué du ministère publié ce samedi, cette convergence de vues a été exprimée lors d'entretiens bilatéraux tenus jeudi, au cours desquels M. Saihi a présenté les principales politiques sociales mises en œuvre en Algérie, bénéficiant aux différentes franges de la société. Il a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à moderniser le système national du travail et de la protection sociale, afin de renforcer les principes de justice et de solidarité au sein du pays.

Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans les domaines d'intérêt commun, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, ainsi que des membres des deux délégations. Ces

échanges se sont déroulés en marge de la participation du ministre Saihi à la Deuxième Conférence mondiale sur le développement social, qui se tient à Doha, capitale du Qatar, du 3 au 7 novembre 2025.

La secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a reçu dimanche à Alger l'ambassadeur d'Iran en Algérie, Mohammad Reza Babaei, qui a exprimé l'intérêt des entreprises iraniennes à accroître leur présence en Algérie dans les années à venir, selon un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue au siège du ministère, en présence de représentants de l'ambassade et de cadres du ministère. M. Babaei a présenté ses félicitations à Mme Tafer et au peuple algérien à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération, avant que les deux parties passent en revue les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays amis et les perspectives de leur développement, notamment dans le secteur des mines.

Les discussions ont mis en avant la nécessité d'intensifier la coopération dans le secteur minier et d'explorer les opportunités d'affaires et les perspectives d'investissement dans plusieurs projets déjà en cours ou prévus

en Algérie. Les échanges ont concerné notamment la recherche, l'exploration et la transformation des mines, ainsi que d'autres volets de collaboration tels que l'échange d'expertises et le développement des compétences.

Encouragement aux investissements et invitations officielles

Par l'intermédiaire de l'ambassadeur, la secrétaire d'État a invité les entreprises iraniennes à investir et à nouer des partenariats mutuellement bénéfiques avec des entreprises algériennes, en privilégiant les projets intégrant la maîtrise des technologies de production, le transfert de connaissances, l'expertise et la formation.

De son côté, l'ambassadeur d'Iran a exprimé sa grande satisfaction quant à la qualité des relations de coopération entre les deux pays et a réitéré l'intérêt des entreprises iraniennes à renforcer leur présence en Algérie, notamment en organisant des rencontres avec leurs homologues algériennes pour examiner toutes les opportunités disponibles.

Enfin, M. Babaei a adressé une invitation personnelle à Mme Tafer pour visiter l'Iran à l'occasion du Salon international iranien des exportations, prévu fin avril 2026, et a convié, à travers elle, les entreprises algériennes à participer massivement à cet événement.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

« Récompenses financières » : Boudjemaâ annonce un nouveau cadre légal pour les lanceurs d'alerte

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaâ, a marqué un tournant important jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN) en insistant sur la nécessité de promouvoir une « culture du signalement » et de garantir une protection juridique effective aux lanceurs d'alerte.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le garde des Sceaux a réaffirmé l'importance capitale que la justice et la police judiciaire accordent aux dénonciations citoyennes, quelle que soit leur forme (téléphone, courrier, contact direct ou réseaux sociaux). Il a d'ailleurs cité l'affaire récente de Hicham El Wahrani à Tipasa, dont la résolution rapide a été permise



grâce à la vigilance des citoyens.

Récompenses financières en vue pour les dénonciateurs

Répondant à une question sur les dispositifs de protection, M. Boudjemaâ a rappelé que la législation algérienne encadre déjà la protection des lanceurs d'alerte, notamment dans les affaires de corruption et de criminalité

organisée. Cette protection repose sur :

- La confidentialité de l'identité du dénonciateur.
 - La possibilité d'utiliser une identité d'emprunt et de témoigner sous anonymat.
 - L'octroi d'une protection physique rapprochée si nécessaire.
- Surtout, le ministre a annoncé la préparation d'un nouveau texte réglementaire destiné à renforcer ces mécanismes et à encourager davantage le signalement. L'une des mesures envisagées, à l'instar de ce qui se pratique dans plusieurs pays, est l'instauration de récompenses financières pour les citoyens qui dénoncent des actes de corruption.

Le droit algérien prévoit

par ailleurs l'exonération de poursuites pour toute personne signalant une infraction avant l'ouverture de l'action publique. La peine d'un individu impliqué peut également être réduite s'il coopère avec la justice.

Peine capitale pour les trafiquants de drogue

Abordant d'autres dossiers sectoriels, le ministre a détaillé la stratégie nationale de lutte contre la drogue. Conformément aux orientations présidentielles, cette loi combine des mesures préventives (sensibilisation, accompagnement des toxicomanes) et des mesures coercitives.

Les peines infligées aux narcotrafiquants ont été

renforcées, incluant désormais l'application des dispositions relatives à la réclusion à perpétuité et à la peine capitale. Deux projets de décrets, relatifs au dépistage de la drogue lors des concours de recrutement et en milieu scolaire, sont également à l'étude.

Par ailleurs, M. Boudjemaâ a annoncé les dernières retouches aux projets de statuts des personnels des greffes de juridictions et des personnels pénitentiaires. Concernant la magistrature, il a souligné que près de 90% des juges en tribunaux administratifs ont bénéficié d'une formation approfondie en contentieux administratif, dans le cadre d'un programme de formation continue.

L'Université de Mascara remporte le prix euro-méditerranéen de l'entrepreneuriat jeunesse à Palerme



L'Université de Mascara, l'une des institutions académiques les plus dynamiques d'Algérie, s'illustre sur la scène internationale grâce à sa pépinière d'entreprises "Gardens of Babylon". Cette initiative a été récompensée comme la meilleure initiative jeunesse en matière d'entrepreneuriat méditerranéen, mettant en lumière le rôle de l'université dans le soutien aux start-ups et à l'innovation.

La distinction a été remise lors de la cérémonie officielle du 7 novembre 2025 à Palerme, en Italie, organisée par l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) et l'Association européenne des Régions (AER). L'événement a rassemblé de nombreuses personnalités du monde académique et politique, dont M. Samir Chebbani, wali de la wilaya de Guelma, ainsi que le consul d'Algérie en Italie, soulignant l'importance de cette reconnaissance pour l'Algérie et la région méditerranéenne.

Le concours euro-méditerranéen vise à mettre en lumière les projets innovants portés par des jeunes et à encourager l'esprit entrepreneurial dans les pays de la Méditerranée. Il constitue un véritable tremplin pour les initiatives capables de générer un impact social et économique durable.

Le concours a pour principal objectif d'encourager la créativité et l'innovation parmi les jeunes porteurs de projets, en leur offrant un cadre où leurs idées peuvent se développer et être reconnues. Il vise également à valoriser les projets à fort impact social et économique, capables de répondre aux besoins et aux défis spécifiques des communautés de la région méditerranéenne.

Enfin, le concours cherche à renforcer la coopération transméditerranéenne, en créant des liens solides entre entrepreneurs, institutions et investisseurs issus de différents pays, favorisant ainsi l'échange d'expertise, le partage de bonnes pratiques et le développement de partenariats durables.

Déroulement et critères d'évaluation : comment se passe le concours ?

Le concours méditerranéen se déroule en plusieurs étapes, conçues pour identifier et récompenser les projets les plus innovants et à fort impact. Tout commence par un appel à candidatures ouvert aux jeunes porteurs de projets et start-ups de la région méditerranéenne, qui doivent soumettre un dossier complet présentant leur idée, leur modèle économique, les étapes de réalisation prévues et l'impact potentiel sur la société ou l'environnement.

Les dossiers sont ensuite examinés par un jury international composé d'experts, de responsables politiques et d'entrepreneurs expérimentés. Les projets sont évalués selon plusieurs critères essentiels : l'originalité et l'innovation, qui mesure la capacité du projet à proposer des solutions nouvelles et créatives ; la viabilité économique, reflétant le potentiel de développement et de durabilité du projet sur le marché ; l'impact social et environnemental, qui évalue la capacité du projet à améliorer concrètement la vie des communautés ; et enfin, le potentiel de collaboration transméditerranéenne, favorisant les échanges et les partenariats entre différents pays de la région.

Les projets retenus à cette première phase sont ensuite présentés oralement devant le jury, parfois accompagnés de prototypes ou de démonstrations concrètes. Ces présentations permettent au jury de juger la clarté, la faisabilité et le potentiel d'innovation des projets. À l'issue de ces délibérations, les lauréats sont sélectionnés et récompensés lors d'une cérémonie

officielle. Dans ce cadre très compétitif, le projet "Gardens of Babylon" s'est distingué grâce à sa capacité à accompagner concrètement les start-ups, à soutenir les étudiants innovateurs et à proposer une approche structurée et professionnelle de l'entrepreneuriat. Ce processus rigoureux garantit que les projets les plus prometteurs et à fort impact sont valorisés, tout en offrant aux participants une visibilité internationale et des opportunités de collaboration avec des partenaires méditerranéens.

Gardens of Babylon : La pépinière d'entreprises, levier d'innovation et impact régional

La pépinière d'entreprises de l'Université de Mascara joue un rôle central dans cette réussite. Elle accompagne les étudiants et jeunes diplômés dans toutes les étapes de leurs projets : formation, mentorat, conseils stratégiques et accès à des réseaux professionnels. Plusieurs start-ups innovantes ont déjà émergé grâce à cet accompagnement, consolidant la réputation de l'université comme pôle d'excellence pour l'entrepreneuriat et l'innovation en Algérie.

Les félicitations ont été adressées à l'ensemble de l'équipe du projet, ainsi qu'au directeur de la pépinière, M. Ben Oumer Bakhti, pour ce succès mérité. L'université a également remercié tous ceux qui ont contribué à cette réussite, réaffirmant son rôle dans le développement économique régional et la promotion de l'innovation à l'échelle internationale.

Cette distinction constitue non seulement un honneur pour l'Université de Mascara, mais également un encouragement à poursuivre la coopération méditerranéenne, soutenir les projets innovants et créer un environnement propice à l'émergence de start-ups à fort impact, confirmant ainsi la position de l'université comme leader académique dans l'entrepreneuriat.

Prix de l'ONU pour le développement durable dans les villes Alger dans le top 5 des villes les plus engagées au monde en faveur du développement durable



Alger a reçu le Prix de l'ONU pour le développement durable dans les villes pour l'année 2025 "Shanghai Award", en reconnaissance de ses efforts en matière de développement urbain durable, indique un communiqué des services de la wilaya, précisant que la capitale algérienne figure parmi les cinq villes les plus engagées au monde en faveur du développement durable.

Le Prix a été remis au chef de cabinet, Abderrahmane Rouabhi, en qualité de représentant du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, et ce, lors d'une cérémonie organisée à Bogota (Colombie), à l'occasion de la Journée mondiale des villes.

Cette distinction vient "récompenser les efforts déployés par la wilaya d'Alger en matière de développement urbain durable", souligne le communiqué, ajoutant que ces efforts "lui ont valu d'être classée, par l'ONU, parmi les villes qui avancent résolument vers l'objectif d'une capitale moderne, inclusive et durable à l'horizon 2030".

Ces efforts passent par "la mise en œuvre des projets de la vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale et les réalisations concrètes dans les domaines des infrastructures environnementales, de la transition écologique, de la gestion des risques et des catastrophes naturelles, de la préservation du patrimoine culturel, du renforcement de l'attractivité touristique, du soutien à l'innovation et à la transition numérique, et du logement décent", explique la même source.

Alger a été sélectionnée parmi 85 villes de 33 pays, aux côtés de Médine (Arabie saoudite), de Bogota (Colombie), d'Espoo (Finlande) et d'Incheon (Corée du Sud), selon le communiqué.

JEUNESSE

Lancement de la 1^{ère} session de formation du programme “Ambassadeurs de la Mémoire”

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé mardi à Aïn Defla, le lancement de la 1^{ère} session nationale de formation du programme “Ambassadeurs de la Mémoire”, visant à préserver le patrimoine historique et à le transmettre aux jeunes générations. Organisée à l’occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, cette session se poursuivra durant trois jours au camp de jeunes “Chahid Douaâr Belkacem”, avec la participation de près de 70 jeunes, filles et garçons,

de différentes wilayas du pays. Initié par le CSJ, le programme vise à renforcer l’identité nationale et à protéger la mémoire collective en formant de jeunes passionnés d’histoire et de culture nationale. Il s’agit, selon le ministre, d’exploiter les compétences de ces jeunes “en vue de documenter le patrimoine historique à travers des approches innovantes utilisant les outils numériques modernes”. M. Hidaoui a souligné qu’à travers la mise en œuvre de ce projet national, le CSJ veut contribuer à “construire un avenir radieux pour la patrie et à préserver la mémoire nationale”, qu’il a qualifiée de

“socle commun face aux défis”. Il a insisté sur l’importance d’investir dans les capacités de la jeunesse, d’autant plus que “l’Algérie est la cible de tentatives visant à effacer sa mémoire”. La 1^{ère} phase de ce programme bénéficiera à 124 jeunes, dans l’objectif de développer leur conscience historique et culturelle, de consolider leur attachement à l’identité nationale et de leur transmettre un savoir historique structuré selon une approche scientifique et pédagogique, a-t-il ajouté. Lors de son intervention à l’ouverture d’une journée d’étude



sur “le rôle des clubs de santé des établissements de jeunes dans la lutte contre la drogue”, le ministre a appelé, en outre, à “abandonner les méthodes classiques de sensibilisation” et à adopter “des approches innovantes adaptées à la mentalité et aux centres d’intérêt des jeunes”. M. Hidaoui a aussi appelé les

responsables des cellules de jeunes à revoir leurs modes d’action, estimant que les campagnes fondées sur des moyens traditionnels, tels que la distribution de dépliants, “n’atteignent plus les objectifs escomptés”.

Le ministre a achevé sa visite en assistant à une représentation théâtrale “L’Epopée verte 2” à la maison de la culture Emir Abdelkader, avant de rendre hommage à la famille révolutionnaire et procéder à la distinction des deux jeunes (une fille et un garçon) les plus actifs dans le secteur de la jeunesse de la wilaya.

Le ministère de la Jeunesse et l’UNICEF signent un plan d’action conjoint pour 2025-2027



Le ministère de la Jeunesse et le Fonds des Nations unies pour l’enfance (UNICEF) ont signé un plan d’action conjoint pour la période 2025-2027, visant à appuyer les initiatives de promotion de la participation des jeunes à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), indique mercredi un communiqué du ministère. Dans le cadre du renforcement du partenariat et de la coopération entre l’Algérie et l’UNICEF, un plan d’action conjoint a été signé, mardi soir, entre le ministère et l’organisation onusienne pour la période 2025-2027, en vue d’“appuyer les initiatives visant à autonomiser les jeunes, à renforcer leurs compétences et à promouvoir leur participation active à la réalisation des ODD”, précise le communiqué. A cet égard, le chargé de

la gestion du Secrétariat général du ministère de la Jeunesse, Dahmane Adhimi, a souligné “l’importance de cette coopération pour la concrétisation des orientations nationales en matière d’autonomisation des jeunes”, saluant l’appui apporté par l’UNICEF aux programmes de développement de la jeunesse en Algérie.

Pour sa part, la Représentante de l’UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, s’est félicitée du “partenariat fructueux avec le ministère de la Jeunesse”, réaffirmant “l’engagement de son organisation à poursuivre son appui aux projets qui ont vocation à renforcer les capacités des jeunes et à leur ouvrir des perspectives prometteuses”, conclut le communiqué.

Un tiktokeur arrêté pour contenu indécent à Chlef

Un coup de filet majeur a été réalisé par la brigade de lutte contre la cybercriminalité (BLCC) de la Sûreté de la Wilaya de Chlef. L’opération a abouti à l’arrestation d’un célèbre utilisateur de TikTok, dont les activités en ligne s’étendaient de la diffusion de contenus indécents à la participation à des opérations financières illégales. L’individu, originaire d’une des communes de la Wilaya, gérait un compte sous un pseudonyme qui avait attiré l’attention de plus de deux millions d’abonnés. Selon les enquêtes de sécurité, le suspect exploitait sa large audience pour publier des clips vidéo et diffuser des sessions en direct contenant des insinuations et des scènes portant atteinte à la morale publique et contraires aux bonnes mœurs. L’exploitation de cette popularité numérique ne s’arrêtait pas à la simple diffusion de contenus provocateurs. Les investigations techniques, menées sous la



supervision du Parquet, ont révélé que le Tiktokeur avait tiré d’importants bénéfices financiers en devises étrangères de son activité. Il agissait en collaboration avec un complice « professionnel » dans la gestion des plateformes numériques et des portefeuilles électroniques. 24 millions de centimes saisis : Arrestation d’un Tiktokeur pour atteinte à la pudeur et change illicite de devises Ensemble, les deux individus se sont retrouvés impliqués dans des opérations de change illicites et le transfert de fonds de devises étrangères vers la monnaie locale, contournant les cadres légaux et bancaires agréés. Ils sont également accusés de détention et utilisation illégale d’actifs virtuels.

L’opération policière a permis la saisie de preuves matérielles, dont :

- Une carte bancaire étrangère.
- Plusieurs téléphones portables et équipements informatiques.
- Une somme de 24 millions de centimes, représentant le produit direct de leur activité criminelle. Un dossier pénal a été rapidement constitué contre les deux suspects. Ils ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour être poursuivis sous les graves chefs d’accusation de :
- Présentation au public de contenu indécent.
- Blanchiment d’argent.
- Détention et utilisation d’actifs virtuels de manière illégale. Cette affaire souligne l’engagement des autorités de Chlef dans la lutte contre la cybercriminalité et l’exploitation illégale de plateformes numériques à des fins lucratives et immorales.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DU PATRIMOINE : Un réseau démantelé à Mila après une découverte insolite

Une importante opération de la Brigade de recherche et d’intervention (BRI) de la police judiciaire de Mila a permis de mettre la main sur un véritable trésor archéologique. Cette action, supervisée par le parquet local, est le fruit d’une enquête minutieuse basée sur des informations précises. Le suspect détenait un lot de pièces anciennes qu’il comptait vendre illégalement sur le marché noir des antiquités. Découverte de pièces datant de la période numide Les analyses des services spécialisés en patrimoine ont révélé que les pièces saisies étaient fabriquées en bronze. Ils remontaient à la période numide ancienne. Ce détail confère à ces objets une valeur exceptionnelle, puisqu’ils témoignent du riche passé historique de la région de Mila, berceau de



plusieurs civilisations marquantes en Afrique du Nord. Selon les experts, ces pièces représentent un fragment du patrimoine historique national. Leur préservation est capitale pour protéger le patrimoine culturel algérien, tandis que leur trafic constitue une atteinte grave à la mémoire collective du pays. Les autorités rappellent que le commerce illégal d’objets archéologiques est puni par la loi algérienne. Toute tentative de détention, de vente ou d’exportation de ces biens est strictement interdite.

Efforts de la BRI et poursuite de l’enquête

Cette affaire illustre la vigilance des services de sécurité, en particulier la BRI, dans la lutte contre la criminalité liée au patrimoine national. Les services de police intensifient leurs actions contre la montée du trafic d’antiquités, souvent lié à des marchés étrangers. À l’issue de l’enquête préliminaire, le principal suspect a été présenté devant la justice. Le parquet a ordonné la poursuite de l’enquête pour déterminer l’implication éventuelle d’autres personnes dans ce réseau.

Cette collaboration entre la justice et les services de sécurité vise à enrayer le danger que représentent les trafics de pièces archéologiques pour le patrimoine culturel, tout en assurant la sauvegarde de l’histoire algérienne.

Affaire de détournement à la BNA : 23 milliards au cœur d'un vaste scandale

La Cour de Blida a examiné, en fin de semaine, un vaste dossier de détournement de fonds publics impliquant plus de 23 milliards de centimes au sein d'une agence du Banque nationale d'Algérie (BNA). Cette affaire, qui a suscité un vif intérêt au sein du secteur bancaire et auprès de l'opinion publique locale, met en cause 17 prévenus, parmi lesquels figurent des investisseurs ainsi que des employés de la banque.

À l'issue de l'audience, le tribunal a décidé de reporter le délibéré à la fin du mois en cours.

Lors des réquisitions, le représentant du parquet a demandé des peines allant de 5 à 15 ans de prison ferme, selon le degré d'implication de chacun.

L'affaire remonte à l'année 2022, lorsqu'un groupe d'investisseurs a sollicité un crédit destiné au financement d'un projet industriel dans la wilaya de Relizane, pour un montant global dépassant

66 milliards de centimes. Le montage financier prévoyait une contribution bancaire de 55 % et un apport personnel de 45 %.

Après étude du dossier, la banque avait donné son accord et débloqué une première tranche de plus de 11 milliards de centimes, suivie quelque temps plus tard d'une seconde tranche avoisinant 12 milliards.

Un chantier presque inexistant : Une visite qui met tout en évidence

Ces versements ont été effectués malgré l'absence de livraisons de matériel et de machines, pourtant prévues comme condition essentielle après le premier décaissement. Face à ces incohérences, l'agence bancaire a dépêché une équipe pour vérifier l'état d'avancement du projet.

La visite a mis en évidence un constat troublant : le site, situé dans la périphérie de Relizane, ne présentait aucun signe réel

d'activité industrielle. Les enquêteurs n'y ont trouvé qu'un terrain entouré d'un mur en parpaings et de tôles en zinc, ainsi qu'un squelette de structure inachevée. Aucun équipement, aucune machine et aucun employé n'étaient présents sur place.

Plus grave encore, il est rapidement apparu que les fonds débloqués n'avaient pas été utilisés pour le projet, mais orientés vers des destinations non justifiées et sans lien avec l'investissement déclaré.

Des irrégularités internes et de lourds soupçons

Les investigations ont révélé, au fil d'enquêtes approfondies, un ensemble d'irrégularités majeures ayant entaché l'obtention du prêt dès ses premières étapes. Les enquêteurs ont constaté l'absence quasi totale de travaux réels sur le site censé accueillir le projet, qui ne présentait qu'un terrain nu entouré d'une clôture en zinc et un début de structure à peine



amorcée. Ils ont également établi que les montants versés dans le cadre du financement bancaire avaient été détournés vers des destinations étrangères à l'objectif annoncé, en violation manifeste des engagements contractuels.

L'analyse du traitement du dossier à l'intérieur de l'agence bancaire a, par ailleurs, mis en lumière des manquements sérieux : les chèques avaient été accordés sans vérification suffisante du respect des clauses fixées, tandis que certaines pièces administratives se sont révélées incomplètes, non conformes ou entachées de faux.

L'ensemble de ces éléments a renforcé les soupçons de blanchiment d'argent au sein d'un groupe organisé, de participation au détournement de fonds publics, d'usage de documents falsifiés et d'abus de fonction.

À l'issue des investigations menées par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, quatre des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Les autres répondent de leurs actes en comparution libre. Les charges retenues incluent notamment le blanchiment d'argent en bande organisée, le détournement de deniers publics, l'utilisation illégale de fonds, l'usage de documents falsifiés et l'abus de fonction.

Le verdict est attendu à la fin du mois, dans une affaire qui pourrait faire jurisprudence dans le contrôle des crédits d'investissement et la lutte contre les dérives internes au secteur bancaire.

Vols de câbles en cuivre : Les autorités durcissent les sanctions

En Algérie, les vols de câbles en cuivre se sont multipliés ces dernières années, provoquant des perturbations croissantes dans plusieurs quartiers du pays. Ce phénomène, désormais préoccupant pour les autorités comme pour les citoyens, entraîne des coupures de services et des coûts importants, tout en soulevant de sérieuses questions de sécurité publique et de protection des infrastructures.

Les groupes de voleurs ciblent principalement les zones résidentielles et les infrastructures isolées, souvent durant la nuit, ce qui complique la détection des vols et le déploiement rapide des équipes d'intervention. Dans de nombreuses wilayas, des jeunes et des adolescents seraient impliqués dans ces actes criminels, privant parfois des quartiers entiers de services vitaux pendant plusieurs semaines.

Pour les autorités locales, les réparations nécessitent des matériaux et une main-d'œuvre spécialisés, alourdissant la facture pour les opérateurs publics et privés. Les forces de sécurité et les collectivités font face à un défi permanent pour identifier les auteurs, neutraliser les réseaux de revente et sécuriser les installations.

Entre répression renforcée et mobilisation citoyenne

Face à l'ampleur de cette criminalité, plusieurs mesures ont été mises en œuvre. Les collectivités et les services de sécurité ont multiplié les patrouilles nocturnes, installé des caméras de surveillance et intensifié les opérations de contrôle dans les zones sensibles. Les autorités judiciaires, pour leur part, ont durci les sanctions contre les auteurs de ces vols et contre toute



activité liée à la commercialisation des matériaux volés.

Les pouvoirs publics encouragent également les citoyens à signaler tout comportement suspect, rappelant que les pertes ne se limitent pas aux budgets publics. La répétition des coupures affecte directement l'activité économique, perturbe les services et renchérit les coûts supportés par les usagers.

Constantine : 69 affaires traitées depuis le début de l'année

À Constantine, la police a enregistré depuis le début de l'année 69 affaires liées au vol de câbles en cuivre. Selon les chiffres communiqués par la Direction de la sûreté de wilaya, 84 personnes impliquées dans ces réseaux ont été arrêtées.

Les opérations de la police se sont intensifiées dans les quartiers ciblés ainsi que dans les zones isolées où les voleurs arrachent les câbles pour les revendre illégalement. Grâce à la vidéosurveillance et aux interventions rapides, plusieurs auteurs ont été arrêtés en flagrant délit.

Les services de sécurité soulignent que ces résultats sont en grande partie liés à la coopération des citoyens, notamment via les signalements effectués par l'intermédiaire des numéros verts. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à lutter contre toutes les formes de criminalité portant atteinte à l'économie nationale.

Des sanctions pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité

Selon le juriste et militant des droits humains Zine El Abidine Hathhout, le vol de câbles électriques ou téléphoniques constitue un crime grave qui porte atteinte à la sécurité économique et aux services vitaux. Le législateur algérien a considérablement renforcé les dispositions du Code pénal, avec des peines qui peuvent atteindre la réclusion à perpétuité dans certaines circonstances aggravantes comme les catastrophes naturelles, les explosions ou les actes de rébellion.

La revente illégale de ces câbles

sur les marchés informels, souvent à des prix dérisoires par rapport à leur valeur réelle, alimente un trafic lucratif. Les voleurs récupèrent le cuivre pour le revendre ou le recycler, profitant de la demande mondiale élevée pour ce métal. Ce commerce clandestin entraîne des coupures prolongées pour les citoyens et des dépenses exorbitantes pour les opérateurs publics, notamment dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications.

Selon l'expert, l'article 350 du Code pénal prévoit des peines allant de deux à dix ans de prison pour tout vol visant du matériel appartenant à l'État ou aux collectivités, y compris les câbles et équipements électriques. Les mêmes sanctions s'appliquent aux personnes qui achètent, transportent ou revendent ces matériaux volés. La tentative de vol est punie de la même manière que le vol consommé.

Si les faits sont commis la nuit, par plusieurs personnes, avec effraction ou violence, ou à l'aide

d'un véhicule motorisé, les peines sont alourdies et peuvent aller de dix à vingt ans de prison, selon l'article 353.

Le juriste rappelle également que l'État a mis en place divers mécanismes pour faciliter le signalement de ces actes, notamment les numéros 3303 (Sonelgaz), 1055 (Gendarmerie) et 1548 (Police), tout en appelant à un sursaut civique pour protéger les biens publics.

Un coût économique faramineux

Pour l'économiste Samir Ben Saad, la gravité du phénomène ne se résume pas au prix du cuivre volé, mais s'étend aux frais de remise en état. Dans certains immeubles, le coût de la réinstallation des câbles peut atteindre un million de dinars pour une résidence de dix logements, sans compter les retards dans les chantiers et les travaux supplémentaires non prévus.

Les pertes nettes touchent passablement les bâtiments résidentiels. Algérie Télécom subit également des dommages considérables, entre l'indemnisation des abonnés en cas de coupures prolongées et les engagements financiers envers ses fournisseurs. Les câbles arrachés sont souvent remplacés par des équipements coûtant beaucoup plus cher que les matériaux volés, ce qui aggrave le déficit des opérateurs.

Ben Saad recommande un contrôle plus strict des acteurs opérant dans le recyclage des métaux, via des équipes mixtes réunissant l'industrie, le commerce et les forces de sécurité, afin d'identifier les circuits d'approvisionnement douteux. Il appelle également à renforcer la sensibilisation dans les mosquées, rappelant que le vol de biens publics constitue une atteinte directe à l'intérêt collectif.

ANNABA:

Le planning de travail du wali prévoit une série de réunions de coordinations pour le suivi des secteurs de développement



Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre de la série de réunions programmées pour suivre l'état des secteurs de développement de la wilaya, le wali, Abdelkrim Lamouri, a présidé, hier samedi, une séance de travail à laquelle ont participé le secrétaire général de la wilaya, le wali-délégué de la daïra administrative "Benmostefa Benaouda", l'inspecteur général de la wilaya, les chefs de daïras, le chef de cabinet et les directeurs de l'exécutif concernés. La séance a été marquée par une présentation détaillée sur les secteurs inscrits dans le programme d'investissement public. A ce sujet plusieurs points clés ont été abordés : Le directeur de la programmation et du suivi budgétaire a présenté un état complet des opérations

de développement, couvrant les projets achevés, en cours et non encore lancés. Le Wali a donné les instructions suivantes :

-Secteur de l'irrigation :

Accélérer la réalisation des projets en cours.

Mobiliser les équipes de la direction de l'irrigation, de l'Office national de l'eau potable et de l'Office national de l'assainissement pour participer à des campagnes de nettoyage et traiter les points noirs recensés.

Préparer un plan d'intervention rapide en cas de perturbations climatiques, afin de limiter les dégâts.

Proposer et mettre en œuvre des projets de proximité visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, tout en éliminant les fuites d'eau et en assurant une intervention rapide.

-Secteur des équipements publics :

La directrice des équipements publics a présenté un rapport détaillé sur les opérations liées au programme d'investissement public, incluant :

Les préparatifs pour la rentrée scolaire 2026/2027, avec la réalisation des infrastructures éducatives nécessaires.

L'état des projets dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

La construction et la rénovation de bâtiments pour plusieurs instances et services de la wilaya. Au terme de l'intervention de la directrice des équipements, le wali a émis des instructions portant sur le renforcement de la coordination entre les différentes administrations et le développement de l'esprit d'équipe afin de lever les

obstacles aux projets, la définition des priorités dans la réalisation des projets, enfin de procéder à l'acquisition des équipements éducatifs nécessaires, assurer un suivi de terrain permanent par les chefs de daïras en coordination avec les directeurs exécutifs et les services concernés, afin de dynamiser le développement local.

-Autres secteurs :

Le Wali a également insisté sur la finalisation des projets de logement dans les délais contractuels, l'amélioration des conditions de scolarisation, incluant la fourniture de repas chauds, de services de transport scolaire, de chauffage et d'équipements éducatifs, le suivi hebdomadaire des plans d'organisation et de sécurité civile pour les chantiers ouverts,

la protection de l'environnement et la préservation de la propreté, en impliquant les partenaires locaux et en organisant des campagnes régulières de nettoyage.

-Agriculture :

S'agissant du secteur agricole, le wali a insisté sur la nécessité de veiller à la conformité des pratiques avec les directives ministérielles, à l'accompagnement des agriculteurs, et à la disponibilité de semences et d'engrais dans toutes les communes.

En conclusion, le Wali a souligné l'importance de la mise en œuvre effective de toutes les instructions et directives, qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue.

ANNABA / EL BOUNI

Le Chef de daïra s'enquiert de l'état des infrastructures sanitaires à Bussedra

S.Y

Sous la supervision du Chef de daïra d'El Bouni, Kouchit Abdelkrim, une visite de terrain a été organisée afin d'évaluer les insuffisances constatées au niveau de la salle de soins de la cité Bussedra. Cette sortie s'est déroulée en présence du P/APC par intérim, Blida Mohcen, du directeur de l'établissement public de santé de proximité, ainsi que des représentants de plusieurs institutions partenaires : l'Algérienne des Eaux, la société "Annaba Propre", la société Sonelgaz, et les chefs de services techniques locaux. L'objectif de cette mission était

de dresser un constat précis sur l'état des lieux et d'identifier les mesures urgentes à entreprendre pour améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens. Les échanges sur place ont permis de mettre en évidence plusieurs points nécessitant une intervention rapide, notamment en matière d'entretien, d'alimentation en eau et d'électricité, ainsi que de gestion des déchets.

La présence des responsables vise à renforcer la coordination intersectorielle afin d'assurer une meilleure qualité des services de santé de proximité au profit des habitants de ladite localité.



ANNABA / CIRCONSCRIPTION**“BENMOSTEFA BENAOUA”****Lutte contre le commerce informel: Vaste opération contre le squat des trottoirs****S.Y**

Les autorités locales de la circonscription administrative “Benmostefa Benaoua” ont lancé, hier samedi, une vaste opération de lutte contre le commerce informel et d’occupation illégale des trottoirs. Cette action, menée avec la participation des services de sécurité et des agents de contrôle, a permis la saisie de plusieurs marchandises exposées en dehors des espaces autorisés, en infraction avec la réglementation en vigueur. Selon les responsables locaux, des campagnes de sensibilisation avaient déjà été organisées ces dernières semaines pour alerter les commerçants sur les risques sanitaires liés à l’exposition des produits destinés à la consommation humaine à l’air libre. Les autorités soulignent que cette



démarche s’inscrit dans un effort continu de préservation de l’hygiène publique et de l’ordre urbain, rappelant que des sanctions fermes seront appliquées à l’encontre des contrevenants. L’opération, qui concerne l’ensemble des cités de la localité, se poursuivra dans les prochains jours afin de garantir la délivrance totale des trottoirs et d’assurer un cadre de vie plus sûr et plus organisé pour les citoyens.

Renforcement de la coopération entre les centres de recherche en Algérie**Sihem Ferdjallah**

Lundi passé, s’est tenu le sixième comité de pilotage conjoint dans le cadre de l’accord liant plusieurs centres de recherche dépendant de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique au Centre National des Technologies de Production Plus Propre. La réunion a eu lieu au siège du Centre de Recherche en Technologie des Semi-conducteurs pour l’Énergie (CRTSE). La rencontre a été présidée par M. Thomi Zehoubi, représentant la DGRSDT, en

présence du directeur général du CNTPP ainsi que des directeurs des principaux centres de recherche nationaux. L’objectif principal était de renforcer la coordination entre ces centres et de promouvoir le développement de projets innovants dans les domaines de la technologie, de l’énergie et de la recherche scientifique au niveau national.

À l’issue de la réunion, les participants ont effectué une visite des infrastructures et des laboratoires du centre, découvrant les projets en cours et les avancées scientifiques réalisées.

ANNABA / UNIVERSITÉ BADJI**MOKHTAR****Formation sur la gestion numérique et l’archivage électronique****S.Y**

Dans une démarche résolument tournée vers la modernisation et la performance, l’Université Badji Mokhtar – Annaba a lancé une formation professionnelle consacrée à la gestion numérique et à l’archivage électronique, au profit de ses employés issus de divers services administratifs et pédagogiques. Cette session, organisée par le centre Planet Consulting et Formation à Hammamet, s’inscrit dans la volonté de l’université de renforcer les compétences de son personnel et de consolider les bases d’une administration moderne, adaptée aux exigences du numérique. Animée par la formatrice Nergis Khemissi, la première journée a été marquée par une approche pratique et participative. Elle a mis l’accent sur la maîtrise de la gestion électronique des documents, l’organisation des archives numériques et la compréhension du cadre juridique régissant la protection des données dans les institutions publiques. L’objectif étant d’améliorer la qualité du service administratif, de garantir la sécurité des informations et de faciliter



l’accès aux données au moment opportun. Les échanges entre les participants ont permis de confronter les expériences et de dégager des pistes concrètes pour instaurer une culture numérique au sein des différentes structures universitaires. Des ateliers pratiques ont également été proposés, dont la conception d’un modèle d’archivage numérique adapté aux réalités de l’université. À travers cette initiative vise à investir dans le développement des compétences humaines et à promouvoir une gestion universitaire fondée sur la numérisation, la rigueur et la transparence. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du contenu et à la pertinence du programme, soulignant qu’il s’agit d’une étape importante vers une administration plus efficace, fluide et connectée.

ANNABA / TRANSPORT**Les taxis paralysent la ville, les usagers pris au piège****Sihem Ferdjallah**

Depuis plusieurs jours, les habitants peinent à se déplacer : Les chauffeurs de taxis refusent systématiquement certains itinéraires, provoquant retards et tensions dans toute la ville.

Cette situation affecte particulièrement les élèves, les travailleurs et les citoyens dépendant des transports urbains, et accentue la frustration face à un service déjà jugé insuffisant. Selon des témoignages, le conflit serait lié aux tarifs jugés injustes et aux conditions de travail des chauffeurs, sans que les autorités locales aient encore envisagé de solutions concrètes.



Face à cette paralysie, les services municipaux et la direction du transport sont appelés à agir rapidement pour rétablir la circulation normale et garantir la continuité de la mobilité des usagers de transport.

Une situation à suivre de près alors que les citoyens réclament des mesures urgentes pour éviter que la ville ne s’enlise davantage.

ANNABA / PROTECTION CIVILE**Onze accidents de la route en 48 heures
Seize blessés pris en charge****S.Y**

La cellule de communication de la direction de la protection civile d’Annaba a fait état de onze accidents de la route survenus au cours des dernières quarante-huit heures, touchant différents

axes routiers de la région. Ces incidents ont causé seize blessés, âgés de treize à quarante-huit ans, des deux sexes. Les victimes ont été rapidement secourues par les équipes de la protection civile, qui leur ont prodigué les premiers soins avant de les

transférer vers les structures hospitalières les plus proches. Les services de secours appellent une nouvelle fois les conducteurs à la prudence et au respect du code de la route, rappelant que la vigilance reste le meilleur moyen d’éviter les drames sur la voie publique.

Pour garantir la sécurité de tous, la protection civile recommande d’entretenir régulièrement les véhicules et de vérifier l’état des freins, des pneus ainsi que du système d’éclairage. Ces gestes simples peuvent éviter des accidents et sauver des vies.



ANNABA / COOPÉRATION INTER-HOSPITALIÈRE : Mission clinique et académique du CHU d'Annaba à Souk Ahras

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre de l'accord de jumelage entre établissements de santé, une délégation médicale du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Annaba s'est rendue à l'établissement de santé de Souk-Ahras pour mener une mission de consultations spécialisées, d'évaluation clinique et de partage d'expertise. Cette visite avait pour objectif de renforcer la coopération médicale et d'optimiser la

prise en charge des patients à travers l'échange de savoir-faire entre professionnels.

La mission a permis un suivi approfondi des patients dans les services de néphrologie et dialyse, incluant l'évaluation des pathologies rénales complexes, ainsi que dans les services de neurologie et de cardiologie, où les cas aigus et chroniques ont été examinés selon les protocoles diagnostiques et thérapeutiques les plus récents. Les patients de l'unité

de réanimation ont également bénéficié d'une prise en charge spécialisée adaptée à leur état critique, avec un accompagnement clinique pointu.

À l'issue de cette visite, les deux établissements ont convenu de mettre en place des programmes conjoints de formation continue et d'échange de compétences médicales, visant à améliorer la qualité des soins et à renforcer l'expertise clinique au niveau régional. Cette



initiative illustre parfaitement l'importance de la coopération scientifique et médicale pour

le développement du système de santé et l'amélioration de la prise en charge des patients.

ANNABA :

La caravane de prévention contre les drogues et les substances psychoactives achève son périple

Sihem.Ferdjallah

Cette initiative vise à prévenir la consommation de drogues chez les jeunes et à renforcer la culture de la vigilance et de la sécurité dans les écoles.

La direction de l'éducation de la wilaya a salué l'implication de tous les acteurs ayant contribué à cette action, notamment les services de sécurité, la gendarmerie, les autorités sanitaires, les affaires religieuses, les associations

locales ainsi que l'ensemble du personnel éducatif.

Selon les responsables, bien que la caravane ait pris fin, les actions de sensibilisation se poursuivront tout au long de l'année scolaire, afin d'assurer une prévention continue et

efficace auprès des élèves.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts constants des autorités éducatives et partenaires locaux pour promouvoir une jeunesse saine et protégée contre les substances nocives.



ANNABA :

La 6^{ème} édition des Journées augustiniennes célèbre la culture, la science et la spiritualité

Sihem.Ferdjallah

Hier, l'église Saint-Augustin d'Annaba a accueilli la sixième édition des Journées augustiniennes, un événement organisé sous l'égide de la fondation allemande Konrad Adenauer. La manifestation, à la fois culturelle et académique, a rassemblé un public diversifié composé d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et de passionnés de philosophie et de sciences humaines.

Au cœur de cette édition, plusieurs conférences ont été consacrées à l'amitié et à

l'amour selon Saint Augustin, ainsi qu'au concept de vivre ensemble dans la paix, un message universel qui trouve une résonance particulière dans le contexte social et culturel d'aujourd'hui. Les interventions ont été assurées par M. Kamal Drissi et madame Najia Kébour, professeurs à l'Université d'Orbariana en Italie, qui ont su allier rigueur académique et pédagogie accessible pour le grand public.

L'un des moments les plus émouvants de la journée a été la rencontre avec le professeur De Belaire, ancien professeur

de biologie et spécialiste en botanique, qui a enseigné dans les années 1990 au département de biologie. Aujourd'hui prêtre dans la ville d'Annaba, il a partagé son amour des plantes, son esprit scientifique et sa passion pour la ville qu'il habite, offrant aux participants un exemple vivant de la fusion entre connaissance scientifique et valeurs humaines.

L'événement a également été l'occasion d'échanges intellectuels enrichissants avec M. Idriss Boudiba, madame Najia Kébour et Karim Kaarrar, autour de thématiques variées

touchant à la culture, l'éducation et le développement personnel. Ces discussions ont permis de souligner l'importance du dialogue interculturel et de l'ouverture sur le monde, tout en mettant en valeur la richesse de la pensée augustinienne.

La sixième édition des Journées augustiniennes a ainsi permis de concilier culture, science et spiritualité, tout en renforçant les liens entre participants locaux et internationaux. Elle illustre également le rôle essentiel des initiatives académiques et culturelles dans la promotion de la tolérance, du



savoir et du partage au sein de la communauté.

En clôture, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur enthousiasme face à la qualité des échanges et au caractère inspirant de cette rencontre, qui, au-delà des conférences, constitue un véritable moment de réflexion sur l'éthique, le savoir et le vivre-ensemble.

ANNABA / SIDI AMAR :

Lancement d'une campagne d'abattage de sangliers semant la panique

S.Y

Une opération de chasse ciblée a été menée dans la nuit du 7 novembre à Sidi Amar afin d'éliminer des sangliers qui semaient la panique parmi les habitants de certaines cités de la commune. Cette initiative fait suite aux recommandations

du Chef de daïra d'El Hadjar, soucieux de répondre aux plaintes récurrentes des citoyens concernant la présence croissante de ces bêtes sauvages aux abords des habitations. Placée sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale (APC), l'opération a mobilisé les

éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Amar, le président de la commission des finances, ainsi que des membres de l'Association des chasseurs. Les équipes ont procédé à une chasse nocturne minutieusement encadrée, visant à garantir la sécurité des habitants tout en respectant les

règles de sécurité en vigueur. Plusieurs sangliers ont ainsi été abattus, mettant fin à une situation qui inquiétait depuis plusieurs semaines les riverains, notamment dans les zones périphériques. Les autorités locales ont salué la coordination exemplaire entre les différents intervenants et ont rappelé



que des opérations similaires pourraient être reconduites si la présence d'animaux errants ou dangereux venait à nouveau menacer la tranquillité publique.

L'Union européenne restreint encore la délivrance de visas aux Russes

L'Union européenne (UE) a annoncé des règles plus strictes en matière de délivrance de visas pour les citoyens russes. Après avoir réduit le nombre de visas accordés aux Russes après l'invasion de l'Ukraine, Bruxelles leur retire désormais la possibilité d'obtenir des visas à entrées multiples. L'UE cherche ainsi à renforcer sa sécurité, après plusieurs attaques hybrides attribuées à Moscou, selon RFI.

À partir du samedi 8 novembre 2025, les Russes ne pourront plus demander que des visas pour une entrée unique dans l'Union européenne (UE). Il en sera de même pour d'autres pays de l'espace Schengen, comme la Norvège ou la Suisse, rapporte



notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet.

« Lancer une guerre et s'attendre à pouvoir se déplacer librement en Europe est difficile à justifier », a jugé sur les réseaux sociaux la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas.

Détournement de visas pour des fins d'espionnage

Dans les consulats en Russie des pays européens, il existe un groupe de coopération sur l'espace Schengen. Ce sont les membres de ce groupe, c'est-à-dire des représentants des

gouvernements européens, qui ont recommandé la décision de mettre fin aux visas à entrées multiples. Selon eux, ces permissions peuvent exposer les pays à une augmentation des risques tels que l'utilisation de la migration comme arme politique, les sabotages ou le détournement des visas par exemple – à des fins d'espionnage, par exemple.

« Nous sommes désormais confrontés à des perturbations et des sabotages sans précédent causés par des drones sur notre territoire. Nous avons le devoir de protéger nos citoyens », a poursuivi Kaja Kallas.

À partir de ce 8 novembre, les Russes auront donc l'obligation de demander un visa à chaque fois qu'ils voudront venir en

Europe. Ces restrictions doivent ainsi permettre un examen plus attentif et répété des demandes de visa, afin de « réduire tout risque potentiel pour la sécurité », selon l'exécutif européen.

Avant la guerre en Ukraine, quatre millions de visas étaient délivrés à des Russes chaque année. Ce chiffre est depuis descendu à 500 000 par an. Mais selon des diplomates européens, le nombre de visas accordés aux citoyens russes est reparti à la hausse : au cours des huit premiers mois de 2025, 459 883 visas à entrées multiples ont été délivrés aux ressortissants russes, soit une augmentation de 12% par rapport à 2024, a indiqué l'un d'entre eux.

Ukraine

Après plus d'un an de combats, la ville de Pokrovsk menacée d'une chute prochaine

Une situation inquiétante dans l'est de l'Ukraine, à Pokrovsk, dans l'oblast de Donetsk. Pokrovsk, une ville de 60 000 personnes avant la guerre, est transformée en bastion de la résistance ukrainienne de la région que les forces de Moscou cherchent à prendre depuis des mois. Depuis plusieurs jours, la pression russe s'était accentuée sur la ville et les Ukrainiens seraient en passe de céder, selon RFI.

Après plus d'un an de combats pour le contrôle de Pokrovsk, dans l'est de l'Ukraine, les forces russes semblent en passe de s'emparer de ce nœud logistique clé pour l'armée ukrainienne, qui a lancé

des opérations pour les repousser. Après de nombreux mois d'une lente avancée sur trois côtés vers Pokrovsk, l'armée russe est parvenue à partir de septembre à y infiltrer de petits détachements par son versant sud, prenant à revers les défenses établies par les Ukrainiens. Parallèlement, les drones russes ont progressivement été en mesure de frapper toutes les routes assurant le ravitaillement de la garnison ukrainienne, un scénario qui avait déjà obligé Kiev à abandonner la région russe frontalière de Koursk en février et mars 2025.

Une situation « compliquée »

L'Ukraine a dépêché des renforts sur place, dont des unités des

forces spéciales, mais ces efforts « pourraient ne pas suffire », a relevé sur X l'expert militaire américain Michael Kofman. Vendredi 7 novembre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a fait état d'une situation « compliquée » avec « 220 assauts sur Pokrovsk en trois jours ». Selon lui, 314 soldats russes s'y sont infiltrés, épaulés par un groupe à la périphérie.

Pour l'ancien général français et stratège Olivier Kempf, leur recul dans la région de Pokrovsk pourrait avoir de lourdes conséquences sur la suite de la guerre. « Le plus inquiétant, c'est ce qui est à l'ouest, c'est-à-dire les deux oblasts qui séparent du fleuve Dniepr, qui



descend de Kiev jusqu'à la mer Noire. Et là, vous n'avez plus aucun relief, plus aucune agglomération d'importance à laquelle les Ukrainiens pourraient se raccrocher. Et donc, les Russes vont avoir une

sorte de liberté de manœuvre entre continuer à presser vers le nord, vers Kramatorsk, et puis éventuellement progresser plaines ouest en direction de Dnipro, pour prendre beaucoup de terrain », explique-t-il à RFI.

La Turquie émet des mandats d'arrêt pour «génocide» contre Netanyahu et des responsables israéliens

Le parquet d'Istanbul a annoncé, vendredi 7 novembre 2025 dans la soirée, avoir émis des mandats d'arrêt contre 37 hauts responsables politiques et militaires israéliens, dont le Premier ministre Benjamin Netanyahu. La justice turque les accuse de « génocide » et de « crimes contre l'humanité ». Des accusations portées par le président turc Recep Tayyip Erdogan quasiment dès le début de l'offensive israélienne à Gaza, en octobre 2023, selon RFI.

Parmi les personnalités visées par l'enquête en Turquie, aux côtés de Benjamin Netanyahu, le parquet d'Istanbul mentionne le ministre israélien de la Défense



Israël Katz, celui de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, ainsi que le chef d'état-major israélien Eyal Zamir, et celui de la marine David Saar Salama, rapporte notre correspondante à Ankara, Anne Andlauer.

Dans son communiqué, le parquet



ne cite que ces cinq noms, mais affirme disposer d'une liste de 37 personnes poursuivies pour « actes de génocide et crimes contre l'humanité perpétrés de manière systématique par l'État israélien à Gaza ». Tous font l'objet d'un mandat d'arrêt du

parquet d'Istanbul. Pour justifier l'ouverture d'une enquête, la juridiction mentionne également le traitement des passagers de la flottille humanitaire Global Sumud, interceptés par Israël en septembre et dont certains avaient été expulsés vers la Turquie.

Cette décision ne surprend pas : sur la scène internationale, Recep Tayyip Erdogan est l'une des voix les plus critiques d'Israël. En début de semaine, le président turc accusait encore l'État hébreu d'avoir commis un « génocide » et dénonçait l'attitude « très médiocre » d'Israël depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025.

Quelques heures après l'annonce

du parquet d'Istanbul, Israël a « rejeté fermement, avec mépris, le dernier coup de pub du tyran Erdogan », écrit le ministre des Affaires étrangères israélien Gideon Saar, dans un message en anglais sur les réseaux sociaux.

« Dans la Turquie d'Erdogan, le système judiciaire est depuis longtemps devenu un outil pour réduire au silence les rivaux politiques et détenir des journalistes, des juges et des maires », ajoute le ministre, faisant notamment référence au maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu, rival du président turc emprisonné depuis mars et visé par de nombreuses poursuites judiciaires.

Le Conseil de sécurité de l'ONU lève les sanctions contre le président syrien Ahmad al-Chareh

Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté jeudi la levée des sanctions visant Ahmad al-Chareh, retirant ainsi le président syrien de la Liste des sanctions Daech et Al-Qaïda, dans une décision largement considérée comme un signe de reconnaissance internationale du nouvel ordre politique post-Assad en Syrie, selon Arabenews.

La résolution 2729, déposée par les États-Unis, a été adoptée par 14 voix pour, aucune contre, et une abstention, celle de la Chine. Elle retire également le ministre syrien de l'Intérieur, Anas Hasan Khattab, auparavant désigné dans le cadre du même régime de sanctions.

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, le Conseil a déclaré jeudi que les deux

responsables ne sont plus soumis aux gels d'avoirs ni aux interdictions de voyager imposés par les précédentes mesures de lutte contre le terrorisme. Al-Chareh est arrivé jeudi à Belém, au Brésil, pour la Conférence des Nations unies sur le changement climatique de 2025 (COP 30), et doit rencontrer le président américain Donald Trump à la Maison-Blanche à Washington lundi.

Al-Chareh a dirigé la coalition Hayat Tahrir Al-Sham lors de l'offensive de décembre 2024 qui a renversé le régime Assad, après quoi il est devenu le dirigeant de facto de la Syrie.

Washington exhortait depuis plusieurs mois les quinze membres du Conseil de sécurité à assouplir les sanctions visant la Syrie et les responsables de son nouveau

gouvernement.

Le représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU, Mike Waltz, a déclaré qu'en adoptant la résolution, le Conseil envoyait « un signal politique fort reconnaissant que la Syrie est entrée dans une nouvelle ère depuis que Assad et ses associés ont été renversés en décembre 2024 ».

Il a ajouté : « Il existe aujourd'hui un nouveau gouvernement syrien, dirigé par le président Ahmad al-Chareh, qui travaille dur pour remplir ses engagements en matière de lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, d'élimination de tout reste d'armes chimiques, et de promotion de la sécurité et de la stabilité régionales, ainsi que d'un processus politique inclusif, conduit et possédé par les Syriens eux-mêmes.



« Comme le président Trump l'a précédemment indiqué, la Syrie a désormais sa chance de grandeur. »

En rendant sa décision, le Conseil de sécurité a rappelé une série de résolutions précédentes visant

Daech, Al-Qaïda et les groupes qui leur sont affiliés, et a réaffirmé son « engagement fort en faveur de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la République arabe syrienne »

VOL AU LOUVRE:

“Les bijoux seront retrouvés”, réaffirme Macron

Le président français Emmanuel Macron a répété vendredi lors d'un déplacement au Mexique que les bijoux de la Couronne dérobés au Louvre seraient retrouvés et a promis que la sécurité du musée parisien serait revue, selon Arabenews.

“Nous avons commencé à interpellier une partie de la bande qui a mené ce vol. Les bijoux seront retrouvés, ils seront arrêtés, ils seront jugés”, s'est engagé le chef de l'Etat auprès de la chaîne Televisa au cours d'une tournée en Amérique latine.

“De ce qui s'est passé et qui a été un choc pour tout le monde”, c'est “l'occasion de sortir encore



plus fort”, a déclaré Emmanuel Macron.

Le 19 octobre, des malfaiteurs ont réussi à s'introduire dans le musée et dérober en quelques

minutes des bijoux d'une valeur de 88 millions d'euros. Les bijoux restent introuvables et quatre suspects ont été mis en examen et écroués.

Parmi les huit pièces “d'une valeur patrimoniale inestimable”, selon les autorités, se trouve le diadème de l'impératrice Eugénie (épouse de Napoléon III), qui compte près de 2.000 diamants.

La Cour des comptes a vivement critiqué la gestion du musée de ces dernières années, affirmant jeudi dans un rapport que l'institution avait négligé la sécurité au profit de l'attractivité. “La sécurité du Louvre sera totalement repensée”, a assuré Emmanuel Macron vendredi, évoquant le plan de “Nouvelle Renaissance du Louvre” annoncé en janvier qui doit aboutir à une nouvelle grande porte d'accès

ou encore une salle dédiée à la Joconde de Léonard de Vinci.

La Cour des comptes a revu à la hausse son coût à 1,15 milliard d'euros, contre 700 à 800 millions évoqués par l'entourage du chef de l'Etat. Elle a jugé le projet “pas financé” en l'état.

En attendant, la direction du musée le plus visité au monde a présenté vendredi des “mesures d'urgence” lors d'un conseil d'administration extraordinaire, parmi lesquelles la création d'un “coordonnateur sûreté” et le déploiement de caméras de surveillance supplémentaires. Leur manque aux abords du musée avait été pointé du doigt.

LIBAN:

Le président Aoun qualifie les frappes israéliennes de «crime politique odieux»



Au Liban, une personne a été tuée et une dizaine d'autres blessées dans une vaste offensive aérienne israélienne, précédée d'un avertissement aux habitants de six localités d'évacuer leurs maisons. L'armée israélienne a annoncé avoir visé

des infrastructures militaires et des dépôts de munitions de la force d'élite du Hezbollah dans le sud du pays. Ce vendredi 7 novembre dans la matinée, un calme précaire règne dans la partie méridionale du pays, où les écoles sont restées fermées, selon RFI.

Cette escalade d'envergure est intervenue quelques heures après la publication par le Hezbollah d'une lettre ouverte adressée aux dirigeants libanais dans laquelle il souligne son attachement au cessez-le-feu, mais réaffirme son refus de toute négociation politique avec Israël. Face à ces développements, les autorités libanaises ont réagi avec colère.

Le président de la République a qualifié les frappes israéliennes de « crime complet » car « elles violent le droit international humanitaire en ciblant les civils et en les intimidant pour les contraindre à quitter leurs foyers ». Joseph Aoun a aussi dénoncé ce qu'il a appelé un « crime politique odieux », explique notre correspondant à Beyrouth, Paul Khaliféh.

« La négociation est la seule option valable à ce stade »

Selon lui, à « chaque fois que le Liban se dit prêt à entamer une négociation pacifique », Israël « intensifie son agression contre la souveraineté libanaise, et multiplie les violations de ses engagements en vertu de l'accord de cessation des hostilités ». Le chef de l'Etat a ajouté que « depuis le cessez-le-feu, il y a près d'un an, Israël n'a ménagé aucun effort pour montrer son refus de toute solution négociée » avec le Liban. Malgré cela, Joseph Aoun a réaffirmé devant les membres du gouvernement que « la négociation est la seule option valable à ce stade ».

Les frappes israéliennes ont eu lieu au même moment où le gouvernement libanais écoutait

un rapport présenté par le chef de l'armée sur l'évolution du processus de désarmement du Hezbollah. Pour marquer son exaspération, le chef de l'armée, le général Rodolphe Haikal, a proposé au gouvernement réuni de suspendre le processus de désarmement du Hezbollah, qui se concentre actuellement au sud du fleuve Litani, jusqu'à l'arrêt des violations israéliennes. Les ministres ont réservé leur réponse. Il faut rappeler que l'armée libanaise a refusé d'évacuer jeudi 8 novembre, à la demande des Casques bleus de la Finul, une de ses positions, située à quelques dizaines de mètres d'un site violemment bombardé par l'aviation israélienne.

EN :

Petkovic continue sa révolution silencieuse



Des noms nouveaux, d'autres qui signent leur retour, et quelques absences marquantes. La liste dévoilée par Vladimir Petkovic pour le stage de novembre, ponctué par deux rencontres face au Zimbabwe et à l'Arabie Saoudite, illustre parfaitement la continuité de la mue opérée depuis plusieurs mois au sein de la sélection nationale. Celui que beaucoup réclamaient depuis des mois, et dont la progression en club ne passait plus inaperçue, fait enfin son apparition : Yacine Titraoui, le jeune milieu élégant produit du Paradou AC, a été convoqué pour la première fois avec les A. Un choix logique, récompensant la régularité et la maturité d'un joueur que le staff suit depuis longtemps. La surprise, elle, est venue d'Allemagne, avec la présence d'Elias Benkara, défenseur des U19 du Borussia Dortmund. Ce choix n'est pas

dicté par une urgence sportive, mais par une vision à long terme.

« Bennacer peut encore nous faire grandir »

Le grand retour d'Ismaël Bennacer constitue l'autre information majeure de cette liste. Absent depuis plusieurs mois pour blessure, le milieu de terrain du Dinamo Zagreb revient avec un statut intact, mais une mission claire : retrouver le rythme et réintégrer progressivement le cœur du jeu. « Ismaël n'est pas encore à 100 %, mais il est à un bon niveau pour être retenu. Je suis convaincu qu'humainement, techniquement et tactiquement, il peut encore nous faire grandir », a déclaré Petkovic.

D'autres noms signent aussi leur retour : Rayan Aït Nouri, remis de sa blessure, Houssein Aouar, longtemps écarté, Ramiz Zerrouki, à nouveau dans le groupe, ainsi que Mounsef Bekrar, qui revient après plusieurs stages manqués.

Même Amine Tougai, encore convalescent, figure dans la liste : une présence plus symbolique que sportive, mais qui témoigne de la confiance totale du sélectionneur à son égard.

À l'inverse, plusieurs cadres ont été laissés de côté cette fois : Kevin Guitoun, Nabil Bentaleb, Yassine Benzia, Badreddine Bouanani, Amine Chiakha et surtout Youcef Belaïli, écarté dans un contexte de discipline tactique et de recherche de cohésion, tout comme Amine Gouiri, blessé.

« A Djeddah pour se projeter sur le futur »

Concernant le choix des adversaires, Petkovic a justifié la tenue du stage à Djeddah et les deux oppositions retenues : « Nous avons voulu, comme contre la Suède, affronter différents types d'adversaires. Le Zimbabwe est qualifié pour la Coupe d'Afrique et l'Arabie Saoudite pour le Mondial. Cela

nous permet de nous projeter à la fois sur le futur proche et sur le plus lointain. Stratégiquement, c'est intéressant pour notre équipe d'apprendre à se comporter de différentes manières face à différents styles de jeu ».

« Titraoui sait qu'il y a une grande concurrence »

Interrogé sur la convocation de Titraoui, le coach a tenu à souligner la dimension d'évaluation de ce rassemblement : « Pour Titraoui, les choses sont quelque peu différentes (de Benkara). Il sait qu'il y a une grande concurrence à son poste. Pour moi, c'est important de l'évaluer pendant les entraînements car depuis un moment nous élargissons notre effectif pour avoir plus de solutions et moins de difficultés en cas d'imprévu ».

« Abdelli doit progresser dans l'impact et la dynamique de jeu »

Quant à Himed Abdelli, souvent cité parmi les prétendants,

Petkovic a justifié son absence par des critères de concurrence et de profil : « Je connais bien Abdelli, mais par rapport à d'autres joueurs, j'ai préféré donner une chance à d'autres profils. C'est un joueur de grande qualité, mais il doit encore progresser dans l'impact et la dynamique de jeu ».

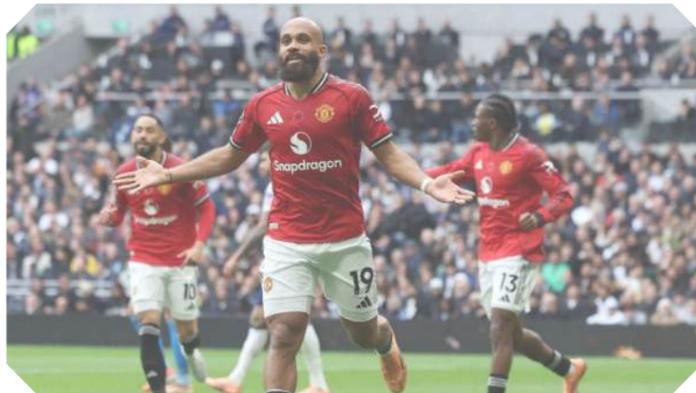
« Les A d'abord, les A' ensuite »

Enfin, le sélectionneur a évoqué la coordination avec Madjid Bougherra dans la gestion des effectifs de la sélection A et de l'équipe A' : « Premièrement, nous ne sommes pas concurrents. Deuxièmement, nous faisons nos choix en premier, et je veille à le faire de manière à laisser à Bougherra du temps et de la marge pour choisir à son tour. C'est dommage que la Coupe arabe et la CAN arrivent en même temps, sinon certains joueurs auraient pu participer aux deux ».

Premier League : Manchester United accroche Tottenham après une fin de match folle

Après une mauvaise première période, Tottenham a totalement inversé la vapeur lors du second acte avant d'être accroché en toute fin de rencontre contre Manchester United (2-2). Un match fou qui ne fait avancer personne au classement. Ce samedi, la 11e journée de Premier League nous offrait un remake de la dernière finale de Ligue Europa. Poussés par des bons résultats ces dernières semaines, Manchester United se déplaçait sur la pelouse de Tottenham avec l'envie d'aller renouer avec le succès après un nul frustrant à Nottingham Forest. Pour y parvenir, Ruben Amorim, entraîneur du mois d'octobre en Angleterre, a décidé d'aligner son équipe-type avec Senne Lammens dans les buts et une attaque Mbeumo-Diallo-Cunha. Thomas Frank faisait confiance à Randal Kolo Muani et Xavi Simons en attaque. Pour le moment, les deux anciens Parisiens peinent sérieusement à

convaincre. Pourtant, les Spurs réalisaient le meilleur début de match. Après un quart d'heure d'observation, les Londoniens ont eu un temps fort. Poussés par un public incandescent, les coéquipiers de Pedro Porro n'ont pas su emballer la rencontre et trouver la faille. Forcément, les Red Devils ont alors pris confiance. Solides défensivement, les Mancuniens ont été plus inspirés offensivement. Tranchants, les hommes de Ruben Amorim n'ont pas tardé à trouver la faille. Après une belle conservation du ballon, Mbeumo a été trouvé sur un centre venu de la droite. L'homme du moment à United s'est imposé dans la surface et a trompé Vicario d'une tête imparable (0-1, 32e). Joueur du mois d'octobre, le Camerounais inscrivait là son cinquième but de la saison et confirmait, également dans le comportement sur le terrain avec beaucoup de personnalité, qu'il était le meilleur joueur mancunien cette



année.

Tottenham a cru renverser la table !

Un avantage mérité car les Mancuniens avaient montré un bien meilleur visage lors de la première période face à des Spurs trop présomptueux et fragiles défensivement. De son côté, Randal Kolo Muani n'a rien montré : très peu disponible et ratant de nombreux gestes élémentaires, le Français a été remplacé à la mi-temps par son entraîneur. Finalement, ce choc a tenu toutes ses promesses en

seconde période. Montrant plus de tranchant dans les duels et plus inspirés avec des entrées décisives (Tel, Odobert), Tottenham a accéléré. Et après des arrêts remarquables de Lammens (54e, 56e) et un but refusé à Johnson pour hors-jeu (62e), tout s'est accéléré lors du dernier quart d'heure. Percutants, les jeunes Français de Tottenham ont fait la différence. Trouvé en pivot, Mathys Tel s'est joué de son ancien coéquipier Matthijs de Ligt pour tromper Lammens sur une frappe contrée par le

Néerlandais (1-1, 84e).

Poussés par un public en folie, et qui avait sifflé Xavi Simons quelques minutes auparavant sur sa sortie, les hommes de Thomas Frank ont fait chavirer leur public. Poussant encore pour marquer et croyant que rien ne pouvait leur arriver après le superbe retour de Van de Ven devant Sesko (88e), les Spurs ont pris l'avantage après un corner mal repoussé. A la réception, Wilson Odobert a armé une frappe qui a été détournée de la tête par Richarlison qui a cru inscrire le but de la victoire (2-1, 90+2e). Finalement, dans cette fin de match folle, tout a encore basculé en fin de rencontre. Sur le dernier corner du match, Bruno Fernandes a trouvé Matthijs de Ligt au second poteau qui ne s'est pas trompé pour arracher un nul mérité pour United (2-2, 90+6e). Avec ce point, Manchester United rate la deuxième place et pointe au septième rang. Les Red Devils ont le même nombre de points que Tottenham, troisième.

Liga :

Les débuts prometteurs de Thiago Almada avec l'Atlético de Madrid

Recruté cet été contre un peu plus de 20 millions d'euros après un passage frugal à Lyon, Thiago Almada réalise des débuts encourageants avec l'Atlético de Madrid et s'avère être une très belle pioche pour les Colchoneros. En début d'année, l'Olympique Lyonnais s'était offert le gros coup Thiago Almada. Reconnu dans le continent américain pour des expériences fructueuses en Argentine et aux Etats-Unis, le champion du monde 2022 a été prêté à Lyon par Botafogo. Face aux contraintes de la DNCG, le club rhodanien avait obtenu le prêt gratuit du joueur argentin après des négociations menées par John Textor avec lui-même. Censé assurer la suite de Rayan Cherki suite au départ programmé du crack lyonnais lors de l'été 2025, Almada n'aura finalement pas fait de vieux os entre Rhône et Saône. Auteur de deux buts et cinq passes décisives en vingt rencontres en France, l'Argentin n'est pas resté au-delà de son prêt sur fond de problèmes avec la DNCG et d'éviction de John Textor.

En ce sens, Thiago Almada est retourné à Botafogo. Cité du côté de Benfica dans un premier temps, le milieu offensif de 24 ans s'est finalement engagé du côté de l'Atlético de Madrid. Recruté contre 21 millions d'euros, le meneur de poche nourrissait ainsi de grandes



ambitions après cet énorme pas en avant dans sa carrière : «on sait tous que c'est l'un des plus grands clubs (...) C'était mon rêve de jouer ici, et j'ai réussi à le réaliser. J'ai beaucoup d'affection pour le club, son histoire, j'ai beaucoup d'amis qui ont regardé les matches, et

quand j'ai eu l'opportunité de venir, je n'ai pas hésité une seule seconde. Maintenant, je dois tout montrer.» Et après des débuts en douceur, Almada est en train de montrer de très belles choses.

Thiago Almada prend son rythme avec l'Atlético de Madrid

Titularisé d'entrée, l'international argentin (11 sélections, 4 buts) est vite devenu essentiel dans le système de Diego Simeone. Capable d'évoluer derrière l'attaquant, le nouveau numéro 11 des Matelassiers a été principalement aligné sur l'aile gauche. Complémentaire avec

ses compères d'attaque, il a néanmoins payé le mauvais début de saison des siens et une blessure musculaire qui l'a éloigné des terrains pendant plus d'un mois. De retour lors de la trêve internationale d'octobre, Thiago Almada s'est métamorphosé. Clairement sur la pente ascendante et commençant à digérer ce premier gros transfert dans sa carrière, le droitier a commencé à vraiment convaincre. De retour instantanément dans le onze, Almada a été auteur du but de la victoire face à Osasuna dès son premier match depuis sa blessure (1-0).

Face à Séville lors du dernier match de championnat, l'ancien de Velez Sarsfield a inscrit un but et délivré une assist. Des débuts prometteurs qui lui permettent d'être encensé en Espagne. Notre confrère Ivan Vargas de Fichajes tresse d'ailleurs des louanges sur l'Argentin : «il joue très bien quand il a du temps de jeu. Sa blessure a freiné sa progression, mais il s'est très bien adapté. Il forme un bon duo avec Julian et Baena, comme lors du premier match contre l'Espanyol, mais lui et Giuliano sont également très coordonnés. Une très bonne acquisition pour l'Atlético.» Vous l'aurez compris, Thiago Almada est en train de mettre tout le monde d'accord en Espagne avec l'Atlético de Madrid.



Elon Musk veut résoudre la pénurie de puces... à sa manière

L'homme le plus riche du monde continue d'avoir des idées folles pour son entreprise Tesla. Cette fois, il veut qu'elle produise elle-même les puces avancées utilisées pour le développement des IA !

Difficile de suivre Elon Musk, qui semble ne jamais manquer de nouvelles idées, surtout quand il s'agit de développer Tesla. L'homme qui vient d'arracher un plan de rémunération à 1 000 milliards de dollars veut ainsi mettre en place une nouvelle filière extrêmement importantes au sein de son entreprise : la production de semi-conducteurs.

Elon Musk veut que Tesla produise ses propres puces IA

Pour vous, Tesla ce sont des voitures électriques ? Eh bien, pour Elon Musk, c'est bien plus encore : un empire high-tech protéiforme. La preuve avec

cette nouvelle annonce faite par l'homme d'affaires à l'occasion de la dernière réunion annuel des actionnaires.

Il souhaite en effet que Tesla développe ses propres capacités de production de semi-conducteurs, pour pourvoir aux besoins de ses activités IA et de robot humanoïde. Une nécessité, affirme-t-il, car selon lui, les géants du secteur TSMC et Samsung n'ont pas les capacités de délivrer les volumes de puces dont Tesla a besoin.

L'entreprise pourrait devenir un concurrent des géants TSMC et Samsung

Et il ne s'agit pas d'une simple idée lancée en l'air, puisque le patron de Tesla a déjà des détails à transmettre aux actionnaires. L'usine, qu'il appelle la « Tesla terra fab », pourrait commencer avec une capacité de production mensuelle initiale de 100 000



wafers (galettes de silicium à partir desquelles les puces sont découpées). Celle-ci pourrait sur le long terme monter à 1 million de wafers par mois.

Des chiffres qui, il faut le dire, seraient vraiment impressionnants pour l'industrie. Pour comparaison, le leader

absolu du secteur, TSMC, affichait en 2024 une capacité de production moyenne de 1,42 million de wafers par mois. Autant dire que les si les propos d'Elon Musk étaient plus que de la publicité, Tesla pourrait devenir un mastodonte du secteur à l'avenir.

En Bref...

Amazon vient d'annoncer une nouveauté censée faciliter le quotidien des auteurs indépendants... Mais elle risque de faire très mal aux traducteurs de profession.

Le géant de l'e-commerce, à l'instar des autres mastodontes technologiques, ne cesse d'agréments ses produits avec des expériences basées sur l'intelligence artificielle (IA). C'est notamment le cas pour son activité de shopping en ligne et, plus récemment, sur la plateforme Amazon Music. Désormais, ce sont les liseuses Kindle qui son

Permettre aux auteurs indépendants d'atteindre un public plus large

La société lance Kindle Translate, un nouveau service de traduction automatique basé sur l'IA afin de, selon ses dires, permettre aux auteurs indépendants, souvent freinés par les coûts, de traduire leurs livres pour toucher un public international.

Actuellement en phase bêta, le programme s'adresse à une sélection d'auteurs utilisant Kindle Direct Publishing (KDP), la plateforme d'autoédition du groupe. Il est, en outre, limité à trois combinaisons linguistiques pour le moment, avec une prise en charge de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand. Pour justifier ce déploiement potentiellement controversé, Amazon souligne que moins de 5 % des titres de sa boutique américaine sont disponibles dans plus d'une langue, et espère combler cette lacune. t visées.

Toyota s'inspire du monde animal... pour créer un fauteuil «roulant» pas comme les autres !



Présenté au Japan Mobility Show 2025, le concept Walk Me de Toyota ne ressemble à rien de ce que l'on connaît. Ni voiture, ni robot, ni fauteuil roulant au sens classique : c'est une plateforme de mobilité à quatre pattes, pensée pour aider les personnes à se déplacer dans des environnements où les roues montrent leurs limites.

Escaliers, trottoirs irréguliers, chemins de campagne... rien ne semble résister à ce «Walk Me», un robot atypique et porteur de promesses pour les personnes à mobilité réduite.

Quand la nature inspire la

mobilité de demain

Pour concevoir Walk Me, Toyota s'est directement inspiré du monde animal. Le fauteuil remplace les roues par quatre jambes articulées et repliables, capables de marcher, grimper et même s'agenouiller. Grâce à un ensemble de capteurs, de radars et d'algorithmes d'intelligence artificielle, chaque patte ajuste sa position en temps réel pour maintenir l'équilibre et franchir les obstacles avec souplesse.

Cette approche biomimétique s'inspire des chèvres ou des crabes, dont les mouvements assurent stabilité et agilité sur les terrains les plus hostiles. À mi-chemin entre un robot



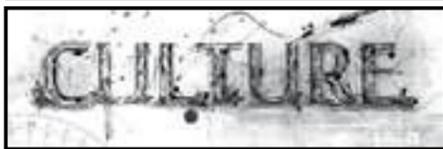
Boston Dynamics et un fauteuil d'assistance, Walk Me illustre la volonté de Toyota de rendre la robotique utile et inclusive.

Un fauteuil autonome qui se plie, se range et réagit à la voix

Le siège, au design doux et ergonomique, s'adapte à la morphologie de l'utilisateur. Il peut être contrôlé par la voix ou via des poignées latérales, et affiche sur un petit écran la distance parcourue ou le niveau de batterie. Toyota promet une autonomie d'une journée complète et une recharge aussi simple qu'un smartphone. Mieux encore, le fauteuil peut se replier automatiquement : ses

pattes se rétractent pour former un ensemble compact, facile à transporter ou à ranger. Une fois réactivé, il se déploie et s'équilibre seul avant de reprendre la marche.

Pour l'heure, Walk Me n'est qu'un prototype de recherche. Toyota n'a annoncé ni prix ni date de commercialisation. Mais cette démonstration souligne l'ambition du constructeur de réinventer la mobilité individuelle à travers des solutions inspirées du vivant et dopées à l'intelligence artificielle. Loin du simple gadget, ce fauteuil robotisé ouvre la voie à une mobilité plus humaine, capable de s'adapter aux besoins réels de chacun, là où les roues, elles, s'arrêtent.



Le ministère de la Culture s'attèle avec plusieurs secteurs à la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel a adopté une approche associant plusieurs secteurs ministériels, dans le cadre de la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur et les droits voisins.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Toufik Guezout, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du gouvernement, Mme Bendouda a indiqué que son ministère «a adopté une démarche de concertation avec plusieurs départements ministériels, dont ceux de la Justice, de la Communication, et de la Poste et des Télécommunications, visant la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur et droits voisins dans plusieurs axes stratégiques».

Selon la ministre, cette approche «permettra d'atteindre des objectifs essentiels, notamment la reconnaissance du contenu numérique et des créations issues de l'intelligence artificielle, le durcissement des sanctions contre la publication non autorisée, le plagiat et les atteintes aux bonnes mœurs, ainsi que la mise en place de mécanismes de contrôle souples et efficaces reposant sur le suivi, la responsabilité et la conformité



culturelle des contenus algériens diffusés».

«Ces réformes permettront de protéger les créateurs et de garantir leurs droits, tout en préservant la liberté d'expression dans le respect de ses cadres éthiques et juridiques», a-t-elle ajouté.

Mme Bendouda a, en outre, précisé que «l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a été chargé de développer un système numérique intégré, en collaboration avec les universités et les institutions de communication, visant à cartographier le contenu culturel diffusé sur les plateformes, à identifier les œuvres protégées et leurs utilisations illicites, à évaluer la présence du contenu algérien dans l'espace numérique, et à détecter les violations ou contenus contraires

aux valeurs algériennes».

Ce système «offrira à l'Algérie une capacité souveraine de contrôle et d'analyse dans un domaine actuellement dominé par des algorithmes étrangers», a-t-elle expliqué.

Mme Bendouda a, par ailleurs, fait savoir que son secteur «a pris l'initiative, en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Jeunesse, et des Sports, de lancer un programme national d'éducation artistique et culturelle visant à ancrer la culture des droits d'auteur chez les jeunes générations, à développer leur esprit critique face au contenu numérique et à encourager la créativité culturelle responsable».

La ministre a souligné que l'objectif de ce programme

est de «lancer des plateformes numériques en vue de publier et de valoriser des œuvres artistiques et culturelles qui tiennent compte de nos spécificités linguistiques, culturelles et sociales, et permettent la diffusion de la production nationale dans les domaines de la musique, du cinéma, de la littérature et des arts plastiques, mais aussi de mettre en valeur les jeunes talents créatifs, et de garantir la circulation des œuvres dans un environnement sûr et éthique», constituant ainsi, a-t-elle dit, «un pas vers la souveraineté culturelle numérique et un pont pour conforter la place de l'Algérie dans l'économie créative mondiale».

Répondant à une question sur la production d'un film dédié à la «bataille de Bab El Bekkouche» à Tissemsilt, la ministre a précisé qu'«à ce jour, aucun projet de film traitant spécifiquement de cette bataille n'a été soumis à ses services, que ce soit par les établissements de production publics ou privés».

Dans ce sillage, le ministère «accorde une importance particulière à la valorisation de la mémoire nationale par le septième art, à travers la création du Fonds national pour le développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie Cinématographique, en vertu de la loi de Finances de l'année 2025», a-t-elle affirmé.

Le ministère s'attelle également, a ajouté Mme Bendouda, «à encourager les producteurs et

les scénaristes à présenter des projets de films consacrés aux étapes importantes de l'histoire nationale, notamment la bataille de Bab El Bekkouche, tout en garantissant leur accompagnement et leur suivi, conformément aux procédures légales et réglementaires en vigueur».

En réponse à une autre question sur la «bibliothèque historique El Massouma» à Tiaret, la ministre a affirmé que son secteur «considère la célébration de l'anniversaire de cette bibliothèque comme un devoir culturel et historique».

Et d'ajouter: «Nous avons l'intention, dans le cadre d'un programme spécial consacré à la mémoire cognitive, d'organiser des événements scientifiques et culturels qui mettront en lumière cette bibliothèque et d'autres monuments».

Par ailleurs, «l'examen du dossier relatif à la proposition de création légale de la bibliothèque publique Jacques Berque dans la commune de Freneda à Tiaret est en cours, compte tenu de sa valeur symbolique et cognitive, afin de valoriser et de protéger son patrimoine et de le mettre à la disposition des chercheurs et des personnes intéressées», selon Mme Bendouda.

Des personnalités politiques, diplomatiques, littéraires et scientifiques visitent le stand unifié du Parlement

Le stand du Parlement, avec ses deux chambres, organisé à l'occasion de la 28e édition du Salon international du Livre d'Alger (SILA 2025), a connu la visite de plusieurs personnalités politiques, diplomatiques, littéraires et scientifiques, venues découvrir les publications des deux institutions et signer le Livre d'or du Conseil de la nation, indique, vendredi, un communiqué du Conseil.

Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a visité l'espace dédié au Conseil de la nation au niveau du stand des deux chambres du Parlement pour cette édition, et a

signé le Livre d'or du Conseil.

M. Moussa Salma Laabid, en sa qualité de ministre de la Culture de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a lui aussi visité l'espace dédié au Conseil de la nation, où il a également signé le Livre d'or du Conseil.

L'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, M. Fayez Abou Aita, et l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Al-Naama, ont eux aussi signé le Livre d'or du Conseil de la nation au niveau du stand du Parlement.

Parmi les visiteurs du stand des deux chambres du Parlement figuraient également plusieurs personnalités littéraires et



culturelles, des étudiants de l'université de Biskra, accompagnés du Dr Mohamed Amine Bahri, ainsi que des élèves d'une école à Draria (Alger), ajoute la même source.





«Michael» La première bande-annonce du biopic très attendu sur Michael Jackson a été dévoilée

Repoussé à plusieurs reprises à cause de désaccords sur le fond, «Michael» sortira en salles le 22 avril 2026.

C'est l'un des biopics musicaux les plus attendus de ces dernières années. La première bande-annonce du film Michael, biopic consacré à la vie de Michael Jackson, réalisé par Antoine Fuqua (Training Day, Equalizer, Les Sept Mercenaires) et produit par Graham King (Bohemian Rhapsody), a été dévoilée jeudi 6 novembre.

Repoussé à plusieurs reprises à cause de désaccords sur le fond.



le long-métrage qui se concentre sur les jeunes années et le début de carrière du chanteur, sortira en salles le 22 avril 2026. Les scandales qui ont émaillé la vie de l'artiste n'apparaissent pas dans les premières images de ce biopic.

Dès les premières minutes, la ressemblance avec Michael Jackson est frappante. Et pour cause, c'est le neveu de Michael, Jaafar Jackson, 29 ans, le fils de son frère Jermaine Jackson, qui prête ses traits au roi de la pop. Chanteur et compositeur, mais aussi danseur depuis l'enfance, Jaafar Jackson fait ses premiers

pas au cinéma dans ce rôle exigeant.

Colman Domingo lui donne la réplique dans le rôle du père Jackson, et Kendrick Sampson dans celui du producteur Quincy Jones. Pas moins de trente chansons de l'artiste disparu en 2009, véritable machine à tubes, seront au menu du film. Elles rappelleront les années de gloire de l'artiste qui vient tout juste de dépasser le milliard d'albums vendus.

L'Opéra de Saint-Petersbourg présente Rigoletto de Verdi à Dubaï et Abou Dhabi

Le public des Émirats arabes unis s'apprête à vivre une expérience lyrique exceptionnelle : le chef-d'œuvre de Giuseppe Verdi, Rigoletto, sera présenté par le Théâtre d'État de l'Opéra de Saint-Petersbourg, sous la direction du célèbre metteur en scène russe Yuri Alexandrov, les 19 et 20 novembre au Zabeel Theatre de Dubaï, puis les 22 et 23 novembre au Cultural Foundation Theatre d'Abou Dhabi.

Organisé par Art For All, cet événement marque le grand retour de la troupe russe aux Émirats, après son succès lors du programme culturel russe de l'Expo 2020. Fondée en 1987, l'Opéra de Saint-Petersbourg s'est imposée comme l'une des compagnies lyriques les plus respectées d'Europe.



Un metteur en scène au génie reconnu

Figure majeure du monde lyrique, Yuri Alexandrov, nommé Artiste du Peuple de Russie et lauréat des prestigieux prix Golden Mask et Golden Sofit, a signé plus de 300 productions dans des

maisons d'opéra de renommée mondiale, parmi lesquelles La Scala, le Metropolitan Opera de New York, l'Arena di Verona et le Théâtre Mariinsky.

Sa mise en scène de Rigoletto se distingue par une approche audacieuse, psychologique

et profondément humaine. Alexandrov y réinvente les clichés traditionnels : ici, le bouffon n'est plus un vieillard difforme, mais un homme rusé, sarcastique, habité par la douleur et les contradictions morales d'un monde corrompu.

«Notre version de Rigoletto a triomphé dans de nombreux pays. Nos chanteurs, formés à cette exigence musicale, offrent une interprétation puissante et sincère,» explique Yuri Alexandrov.

Un spectacle grandiose

Mêlant costumes somptueux, décors fastueux et orchestre d'exception, Rigoletto incarne la quintessence de l'opéra italien. Le spectacle, chanté en italien avec surtitres en anglais, dure 3h15 (avec deux entractes).

Avec cette nouvelle tournée, Yuri Alexandrov confirme son rôle de passeur culturel entre la tradition russe et les scènes internationales, offrant au public émirien une immersion dans la puissance émotionnelle du théâtre lyrique.

Le Salon des Arts met en lumière l'échange culturel à la Résidence de France à Djeddah

La première édition du Salon des Arts s'est tenue mercredi soir à la Résidence de France à Djeddah, réunissant art, musique et échanges entre artistes saoudiens et français.

Le programme a proposé des performances live et des études visuelles reflétant l'esprit de l'échange culturel et mettant en avant la coopération culturelle croissante entre la France et l'Arabie Saoudite.

Au cours de la soirée, le Consulat de France à Djeddah a annoncé la création d'une nouvelle communauté d'anciens

artistes en résidence à la Cité Internationale des Arts à Paris, initiative soutenue par les artistes saoudiennes Zahra Bundakji et Danah Qari. L'événement a également présenté des artistes saoudiens tels que Joud Fahmy, Zahiyah Al-Raddadi, Bricklab et Nour Gary.

Le Consul général de France à Djeddah, Mohamed Nehad, a déclaré : « Beaucoup d'artistes saoudiens présents ont déjà séjourné en France dans le cadre du programme de résidence, que j'aime comparer à un cocon de startup, un espace qui équipe les artistes de nouveaux outils. Les

connecte avec d'autres à travers le monde et les aide à développer et affiner leurs compétences.

« Des rencontres comme celle-ci sont essentielles pour renouer avec ces artistes, présenter leurs travaux à la Résidence de France et renforcer leurs liens. L'esprit de la France a toujours été de connecter les artistes français aux talents locaux pour créer ensemble, mêler saveurs françaises et saoudiennes, et construire quelque chose de significatif reflétant les deux cultures. »

Il a ajouté : « La scène artistique saoudienne est aujourd'hui

incroyablement jeune et pleine d'énergie. Ces artistes nous inspirent et nous dynamisent avec leurs idées brillantes, rechargeant notre énergie créative à chaque rencontre. »

L'attaché culturel Quentin Richard a décrit l'événement comme un reflet du dialogue artistique continu entre les deux pays, déclarant : « Les résidences artistiques à la Cité Internationale des Arts à Paris et ici à Djeddah illustrent la vitalité du dialogue entre artistes français et saoudiens. Elles favorisent une dynamique d'échange basée sur la créativité, le respect mutuel

et la découverte partagée de nos cultures. »

Le groupe français Oriki, dont les membres incluent Woz Kaly, Yann Saletes, Mourad Baitiche, Michel Teyssier et Khaled Baitiche, actuellement en résidence à Hayy Cinema en collaboration avec l'artiste saoudienne Salma Murad, a également participé à l'événement.

De nouvelles résidences artistiques débiteront en décembre en partenariat avec le Musée Tariq Abdulhakim et la galerie Athr.



Cancers : pourquoi un simple dosage sanguin avant chimiothérapie peut sauver des vies

Chaque année, près de 80 000 patients français reçoivent une chimiothérapie à base de fluoropyrimidines — ces molécules puissantes, comme le 5-fluorouracile (5-FU) ou la capécitabine, utilisées dans les cancers digestifs, du sein ou ORL. Mais pour une minorité de patients, ce traitement peut tourner au drame : une simple anomalie enzymatique, le déficit en DPD, peut transformer la chimiothérapie en poison mortel. D'où l'importance cruciale d'un dépistage, encore parfois négligé. Un simple test sanguin, obligatoire depuis 2019, permet pourtant de prévenir les toxicités sévères liées à certaines chimiothérapies. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) rappelle son caractère vital. Chimiothérapies à base de fluoropyrimidines : des effets indésirables graves mais évitables. Les fluoropyrimidines font partie des traitements anticancéreux les plus prescrits. Leur efficacité n'est plus à démontrer. Mais leur métabolisation dépend d'une enzyme, la dihydropyrimidine déshydrogénase (DPD), chargée d'éliminer ces molécules de l'organisme. Lorsque cette enzyme est absente ou déficiente, le médicament s'accumule et provoque de graves



toxicités : mucites, neutropénies, diarrhées sévères, voire décès. Selon l'Institut national du cancer (INCa) et la Haute Autorité de santé (HAS), 1 patient sur 5 souffre d'effets indésirables sévères et jusqu'à 1 patient sur 1 000 peut en mourir. Depuis 2018, l'ANSM mène des enquêtes annuelles avec les centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) pour identifier les cas graves dits « évitables », c'est-à-dire survenus malgré la recommandation claire d'un dépistage préalable. La dernière enquête de 2024 a recensé un cas dramatique lié à l'absence de test avant traitement, rappelant qu'une vigilance constante est indispensable.

Le dépistage est pourtant obligatoire depuis avril 2019, via une mesure sanguine de l'uracilémie, qui permet de déterminer si le patient est porteur d'un déficit complet ou partiel en DPD — condition sine qua non pour adapter la dose ou contre-indiquer le traitement. Le dépistage du déficit en DPD : un réflexe de sécurité que les hôpitaux ont intégré. Bonne nouvelle : selon l'enquête nationale menée fin 2024 par le ResOMEDIT, à la demande de la Direction générale de la santé (DGS), les hôpitaux français respectent majoritairement cette obligation. Sur 590 établissements interrogés, 86 % des patients ont bénéficié

d'un dosage d'uracilémie, et dans 82 % des cas, le résultat a été rendu avant la première cure. Aucun patient porteur d'un déficit total en DPD n'a reçu de 5-FU. Des chiffres encourageants, salués par la DGS, même si des marges de progression subsistent : 40 % des établissements n'ont pas encore de protocole d'adaptation posologique, et 37 % ne disposent pas d'alerte logicielle automatique. Cette vigilance partagée illustre la prise en compte concrète des alertes émises par les patients eux-mêmes. « Cette enquête nationale confirme que les professionnels de santé ont largement intégré le dépistage du déficit en DPD dans leurs pratiques, contribuant ainsi à sécuriser les traitements par 5-FU. Elle illustre aussi la capacité des autorités sanitaires à répondre concrètement aux enjeux des patients, en mobilisant l'ensemble des acteurs pour améliorer encore la qualité et la sécurité des soins ». La capécitabine, un traitement de ville sous haute surveillance. Si les hôpitaux ont progressé, la vigilance reste de mise en médecine de ville. La capécitabine, chimiothérapie orale souvent prescrite à domicile, a été au cœur d'un cas grave évitable en 2024 : le médicament avait été prescrit et administré avant la

réception du résultat du dépistage. Ce manquement rappelle que le test n'est pas une simple formalité mais une étape vitale. La DGS annonce vouloir vérifier les conditions d'usage de la capécitabine en ville, « afin de nous assurer que les patients traités bénéficient également d'un dosage uracilémique. Ces travaux mettront notamment à contribution la Caisse d'assurance maladie (CNAM) », précise-t-elle dans le communiqué. L'enjeu est d'autant plus crucial que ces traitements, administrés en ambulatoire, échappent souvent aux protocoles hospitaliers de contrôle. Des pop-up de rappel ont été intégrés dans les logiciels de prescription certifiés par la Haute Autorité de Santé, pour éviter toute délivrance sans résultat d'uracilémie. Enfin, prudence accrue chez les patients atteints d'insuffisance rénale, où l'interprétation du test peut être faussée : une mauvaise lecture des résultats pourrait priver inutilement un patient d'un traitement efficace. Cette mobilisation autour du déficit en DPD raconte une avancée silencieuse mais essentielle : celle d'une médecine plus sûre, plus attentive, plus humaine. Derrière chaque dosage d'uracilémie, c'est une vie qu'on protège.

Grippe : Et si votre chewing-gum vous disait que vous êtes malade ? L'incroyable idée de chercheurs allemands

Des chercheurs allemands ont conçu un chewing-gum qui change de goût en présence du virus de la grippe. Une innovation qui pourrait révolutionner le dépistage rapide des virus à grande échelle. Chaque hiver, la grippe refait surface en France, entraînant des milliers de consultations. Alors que les campagnes de vaccination redémarrent, des scientifiques allemands dévoilent une idée inattendue : recourir à un chewing-gum pour dépister la maladie, directement depuis la bouche. Les travaux ont été publiés dans la revue ACS Central Science. Quand la langue devient un outil de diagnostic. L'équipe dirigée par le professeur Lorenz Meinel a mis au point un capteur moléculaire capable de libérer une saveur de thym lorsqu'il entre en contact avec le virus de la grippe. L'objectif : rendre le dépistage simple, rapide et accessible à tous. À l'heure actuelle, il est possible de dépister la grippe grâce à des tests PCR ou antigéniques. S'ils restent précis, ils demeurent toutefois coûteux,

longs ou inconfortables. De plus, une personne grippée peut être contagieuse avant même de se sentir malade. Pour combler ces lacunes, Lorenz Meinel et son équipe ont voulu, selon leurs mots, améliorer la détection de la grippe « en s'éloignant des détecteurs et des machines complexes, et en se tournant vers un détecteur disponible pour tout le monde, partout et à tout moment : la langue ». Comment fonctionne ce chewing-gum particulier ? Ce concept repose sur une enzyme clé du virus : la neuraminidase, présente à la surface du pathogène (le fameux « N » dans H1N1). Les chercheurs ont conçu un substrat spécifique relié à une molécule de thymol, un composé aromatique naturellement présent dans le thym. Si la neuraminidase du virus est détectée, elle libère le thymol, déclenchant une saveur caractéristique d'herbes dans la bouche. Ce capteur de virus fonctionne uniquement grâce à la neuraminidase des virus, et non à celle des bactéries, afin d'éviter d'éventuels faux positifs causés par le microbiote buccal de l'individu.

Une molécule spécifique, dont 10 mg suffiraient pour produire une quantité de thymol détectable par le goût. Un test à mâcher, prometteur et sans danger. Lors d'expériences menées en laboratoire, le capteur a libéré du thymol libre en 30 minutes dans des échantillons de salive de personnes atteintes de la grippe. Testé sur des cellules humaines et de souris, le dispositif n'a montré aucun effet indésirable sur le fonctionnement cellulaire. Les chercheurs prévoient désormais des essais cliniques sur l'être humain d'ici deux ans, afin de vérifier si le goût peut effectivement signaler une infection avant les premiers symptômes. Ils réfléchissent également à des alternatives amères ou colorées, en cas de diminution ou de perte totale du goût. En cas de succès, le dispositif pourrait être intégré à des chewing-gums, des pastilles ou des sucettes. Et transformerait un geste quotidien en un test de dépistage discret et immédiat. Comme le résume Lorenz Meinel : « Ce capteur pourrait être un outil de dépistage de première ligne, rapide et accessible, pour aider à protéger les personnes



dans les environnements à haut risque ». L'équipe est persuadée que ces applications sont spécialement appropriées pour des endroits sensibles comme les établissements scolaires, les garderies et les maisons de retraite. Elles pourraient être essentielles pour contrôler les épidémies, surtout dans les pays les moins favorisés. Vers une nouvelle génération de dépistage à domicile ? Si les résultats se confirment, ce procédé pourrait, à terme, s'étendre à d'autres virus respiratoires.

« Pour d'autres infections, par exemple, le composant glucidique spécifique du virus pourrait être remplacé par un peptide spécifique de la bactérie. La fonctionnalité sous-jacente resterait inchangée », explique Lorenz Meinel. Cette méthode ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour le diagnostic précoce des infections virales et bactériennes, de la grippe aux futurs pathogènes encore inconnus. Une simple bouchée pourrait alors suffire à repérer une infection à la maison, bien avant d'en ressentir les effets.



Pas besoin d'outil : les feuilles mortes sont ramassées beaucoup plus facilement de cette manière

Ramasser les feuilles mortes sans se fatiguer, c'est possible. Inutile d'investir dans un souffleur ou un aspirateur broyeur : un simple élément suffit pour tout nettoyer rapidement, sans effort et sans frais.

Comme chaque année, l'automne apporte son lot de feuilles mortes dans les jardins et les allées. Et si leur jolie couleur réchauffe le paysage, leur accumulation finit vite par poser problème. Sur la pelouse, elles étouffent l'herbe et sur les allées, elles rendent le sol glissant. Dans les gouttières, c'est encore un autre problème puisqu'elles bloquent l'écoulement de l'eau. Ramasser les feuilles est donc nécessaire, mais c'est bien souvent une vraie corvée. Pour s'en occuper, la plupart des jardiniers sortent leurs outils :

le râteau pour les petits espaces, le souffleur ou l'aspirateur pour les surfaces plus grandes. Ces appareils ont fait leurs preuves, mais ils demandent du temps, de la force et parfois du carburant. Ils sont aussi souvent coûteux à l'achat, encombrants à ranger et bruyants à l'usage. Le râteau fatigue le dos, le souffleur réveille tout le quartier, l'aspirateur se remplit trop vite. Bref, la corvée se répète chaque année avec le même constat : beaucoup d'efforts pour un résultat éphémère. Pourtant, il existe une solution bien plus simple. Une méthode étonnante, rapide et économique, qui ne nécessite qu'un objet banal du quotidien.

L'idée consiste à utiliser une grande plaque de carton rigide comme surface de ramassage. En la faisant glisser à plat sur le sol, les feuilles se déplacent

naturellement et se rassemblent d'elles-mêmes. Le mouvement du carton crée un léger flux d'air qui les pousse sans effort. En quelques passages, elles forment un tas compact, facile à soulever ou à transférer. Pas besoin d'électricité ni d'outil spécialisé : le carton fait tout le travail, en silence.

Pour obtenir un bon résultat, choisissez un carton sec, solide et de grande taille, environ un mètre sur soixante centimètres. Travaillez de préférence par temps sec, lorsque les feuilles ne collent pas au sol. Glissez le carton en le maintenant légèrement incliné, puis soulevez les tas à l'aide de son bord. Vous pouvez aussi plier légèrement le carton pour former une sorte de pelle. En quelques minutes, votre terrain est dégagé sans bruit et sans effort.

Pour entretenir le jardin tout



au long de la saison, ramassez les feuilles régulièrement avant qu'elles ne s'humidifient. Laissez-en une fine couche sous les haies ou au pied des arbres : elles protégeront le sol et favoriseront la biodiversité.

Rangez votre carton à l'abri de la pluie pour pouvoir le réutiliser. Cette méthode simple et économique prouve qu'il n'est pas toujours nécessaire d'investir dans des outils pour entretenir efficacement son extérieur.

Voici comment bien placer son canapé dans le salon selon sa configuration

On peut placer un canapé contre un mur, dans un angle, face à une fenêtre ou même adossé à un meuble. Mais l'emplacement idéal dépend surtout de la configuration du logement, de la surface disponible et du modèle de canapé choisi.

L'orientation du canapé joue beaucoup sur l'ambiance du salon. Mal placé, il fait perdre de l'espace et gêne la circulation. Voici nos conseils pour bien installer cette pièce maîtresse dans la pièce.

Quels paramètres prendre en compte pour placer son canapé ? La position «idéale» pour le canapé dépend de plusieurs paramètres. Outre la superficie, il faut prendre en compte la forme de la pièce et les éventuels éléments d'architecture qui contraignent l'emplacement du canapé, à l'instar d'un escalier ou d'une cheminée. Les dimensions de l'assise ont également une influence sur la position la plus adaptée, puisqu'un canapé d'angle monopolise forcément plus de mètres carrés qu'une version deux places. Il arrive également que la pièce de vie conjugue plusieurs fonctions - le canapé peut alors endosser le rôle de séparateur.

Contre le mur

Adosser le canapé contre un mur reste l'option la plus populaire car elle permet de libérer une grande



partie du salon. Même si l'assise est souvent la pièce maîtresse, elle ne doit pas entraver la circulation pour autant. Installé contre le mur, le canapé épouse et étire naturellement les lignes de l'architecture, laissant toute liberté aux mouvements, et ce peu importe la superficie - autant dire que cette option convient aux petits comme aux vastes salons. La seule condition pour un aménagement réussi étant de choisir un modèle de canapé compatible avec les dimensions du mur.

Dans un angle

Nous avons tendance à négliger les coins de pièces qui représentent pourtant de précieux mètres carrés - voilà pourquoi disposer le canapé dans un angle est peut-être le meilleur moyen d'optimiser le salon. Cet aménagement permet non seulement de désengorger

la circulation, mais aussi d'envelopper le sofa dans une bulle cosy grâce aux deux murs d'appui. Surtout, il ne faut pas oublier que les canapés d'angle ont été précisément pensés pour se glisser dans ces recoins habituellement délaissés.

Au milieu de la pièce
L'engouement grandissant pour les pièces décroisées nous oblige à repenser la disposition du mobilier, et notamment celle du canapé. L'implanter en plein cœur du volume peut sembler audacieux, pourtant, c'est un excellent moyen de «découper» le séjour, en deux ou en trois. Un sofa aux belles dimensions remplace aisément une cloison qui aurait tendance à couper la luminosité de la pièce. Dans ce cas de figure, le dossier est exposé aux yeux de tous et ne doit donc présenter aucune trace d'usure.

Face aux fenêtres

Si les fenêtres du salon ne souffrent pas du vis-à-vis, et s'ouvrent sur un jardin arboré ou des sommets enneigés, il serait bien dommage de ne pas en profiter une fois installé dans le canapé. Glisser l'assise juste en face des ouvertures permet d'être aux premières loges pour savourer la vue, et ses couleurs changeantes au fil des saisons. Mieux vaut tester le canapé avant et choisir un modèle avec une hauteur équivalente à celle des fenêtres (les futons seront certainement trop bas pour visualiser l'extérieur une fois assis).

Sous une fenêtre

Le canapé cristallise de nombreux moments de la journée : on s'y love volontiers pour regarder la télé, lire un bouquin, savourer un thé ou simplement bavarder entre amis. L'installer auprès d'une fenêtre permet justement de profiter des rayons du soleil, qui éclairent, mais réchauffent également l'atmosphère de ce coin détente. Il est d'ailleurs recommandé de positionner le canapé sous une ouverture lorsque la luminosité de la pièce laisse à désirer pour réduire l'utilisation de l'éclairage artificiel dès que le temps se gâte.

Dos à un meuble

Lorsque les mètres carrés sont comptés, il faut faire preuve d'ingéniosité pour permettre aux différents meubles de cohabiter dans le salon sans l'étouffer. L'une

des options les plus efficaces étant de disposer le canapé contre un rangement bas - comme un buffet, une étagère, une enfilade - afin de concentrer les plus gros éléments sur une poignée de mètres carrés. Le meuble en question ne peut dépasser la hauteur du dossier, sous peine d'écraser visuellement le canapé. Une disproportion risque en effet de rompre l'harmonie de la pièce de vie.

Sous l'escalier

Dans toutes les habitations, il existe des zones inexploitées qui ne demandent pourtant qu'à être investies. L'espace vacant sous l'escalier étant l'une des plus belles illustrations de ce problème. Si celui-ci donne sur le salon, il peut être intéressant d'y glisser le canapé pour y dessiner un coin détente particulièrement cosy. Quelques conditions doivent cependant être réunies pour permettre l'installation d'une assise sous des marches : une profondeur suffisante pour la largeur d'un canapé, une inclinaison de l'escalier d'au moins 30 degrés afin d'éviter les cognements de tête, la présence d'appliques ou de prises pour éclairer cette zone souvent privée de lumière naturelle.

Aurore Petit, lauréate de la première édition du Prix du livre pour les bébés

Ce prix instauré par le ministère de la Culture a pour ambition, entre autres, «d'encourager le partage de moments de lecture dès la petite enfance».

Le premier Prix du livre pour les bébés a été attribué à Aurore Petit pour son ouvrage *Été pop* publié aux éditions La Martinière jeunesse. «Son album, conçu pour les mains d'un enfant, promet de jolis moments de lecture partagée. Je souhaite que ce prix popularise l'idée qu'il n'y a pas d'âge pour commencer à regarder des albums en famille : ils sont un formidable vecteur de lien, d'émotion, d'éveil et de transmission», a déclaré la ministre de la Culture Rachida Dati lors de la cérémonie de remise de prix



le mercredi 5 novembre. *Été pop* est conçu selon le principe du pop-up, des pliages «qui se déploient à l'ouverture de la page».

«Ce livre est composé de six tableaux en relief et en mouvement qui racontent l'été : l'abeille qui butine, le départ en vacances,

la tartine de crème solaire, l'air entre les orteils, la baignade au coucher du soleil et la nuit sous les étoiles. L'idée était de convoquer des souvenirs, de raconter l'été à hauteur d'enfant, en choisissant des scènes qui peuvent évoquer une sensation», explique Aurore Petit.

Partager en lisant dès le plus jeune âge

L'auteur est diplômée de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Après avoir travaillé pour la presse, elle s'est tournée vers la littérature jeunesse et publié son premier livre en 2008. Le jury, présidé par Soledad Bravi, autrice d'ouvrages pour la jeunesse, s'est réuni le 20 octobre et a choisi *Été pop* parmi 20 titres sélectionnés par le Centre national de la litté-

rature pour la jeunesse de la Bibliothèque nationale de France.

Le nouveau prix, qui distingue des livres destinés au moins de 3 ans, vise surtout à «réaffirmer la volonté du ministère d'encourager le partage de moments de lecture dès la petite enfance et de valoriser la créativité des auteurs et des éditeurs de littérature pour les tout-petits», précise-t-on sur le site du ministère de la Culture. Il s'inscrit dans sa politique de développement de la lecture auprès des jeunes enfants et fait suite au lancement, en mai, de «Ma première carte de bibliothèque». L'initiative est une invitation pour les parents à inscrire leur nouveau-né à la bibliothèque.

Eurovision

Le Canada étudie la possibilité de participer au concours

Ce souhait figure dans le budget 2025-2026 dévoilé mardi 4 novembre par le gouvernement Carney.

Et si le Canada venait allonger la liste des 37 pays participant à l'Eurovision ? C'est une petite ligne dans le document de 500 pages (Nouvelle fenêtre) qui expose la stratégie économique et fiscale du gouvernement fédéral présenté mardi 4 novembre, à Ottawa, repérée par Radio Canada (Nouvelle fenêtre) et qui agite les fans du concours de musique : «[Le gouvernement] explore aussi actuellement, en collaboration avec CBC/Radio-Canada, la possibilité que le Canada participe à l'Eurovision.»

Le Canada pourrait donc venir agrandir la famille des pays par-

ticipant à l'Eurovision. Mais le pays a d'ores et déjà contribué à sa manière à l'histoire du concours : en 1988, c'est une certaine Céline Dion qui a remporté la compétition avec sa chanson *Ne partez pas sans moi*. La Québécoise concourait toutefois pour le compte de la Suisse.

En 2002, la Canadienne Natasha St-Pier a permis à la France d'arriver 4e. En 2023, une autre Québécoise, La Zarra, a également concouru pour la France et terminé à la 16e place. Le Canada nourrit donc sûrement l'espoir de réitérer l'exploit de Céline Dion il y a 37 ans, mais cette fois, pour ses propres couleurs.

Des pays non-européens autorisés à participer

À sa création, en 1956, l'Eurovision était un concours euro-



péen rassemblant sept pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse et la France. Ce contingent initial a grossi pour atteindre, lors de la dernière édition, 37 participants au total. Tous les membres actifs

de l'UER, l'Union européenne de radiotélévision (Nouvelle fenêtre), instance organisatrice du concours, peuvent participer au concours car ils font partie de la zone européenne de radiodiffusion. C'est ce qui explique que des pays ne faisant pas

partie du continent européen, comme Israël, peuvent prendre part au concours. L'UER peut également inviter certains pays, comme c'est régulièrement le cas de l'Australie.

Si l'Eurovision est un événement culturel, il est également régulièrement au cœur de l'actualité géopolitique. Certains pays, comme l'Espagne, ont par exemple menacé de quitter le concours si Israël n'était pas exclu de la prochaine compétition. L'Union Européenne de Radio-Télévision (UER), dont les membres devaient se réunir début novembre pour voter sur la participation de Tel Aviv à l'Eurovision, a annoncé reporter la décision au mois de décembre.

Les plateformes de streaming dont Netflix et Prime Video ont versé 397 millions d'euros pour la création française

Pour l'exercice 2025, une nouvelle plateforme, Paramount+, sera soumise à l'obligation de financement.

Les plateformes Netflix, Disney+, Prime Video, Apple TV et Crunchyroll (animation japonaise) ont contribué pour 397 millions d'euros à la production audiovisuelle et cinématographique française en 2024, selon un bilan dévoilé vendredi 7 novembre par l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel.

Depuis l'entrée en vigueur d'un décret en ce sens en juillet 2021, transposant une directive européenne, les plus importants services étrangers de vidéo sur abonnement sont soumis aux mêmes règles de contribution au



financement de la création française que les groupes de télévision traditionnels (TF1, France Télévisions, Canal+, etc.) établis dans l'Hexagone. Concrètement, ils doivent consacrer 20% de

leur chiffre d'affaires en France au financement de la production d'œuvres audiovisuelles (séries, fictions, spectacle vivant, théâtre, etc.) et cinématographiques.

«Les acteurs jouent le jeu» mal-

gré des «débats»

En 2024, les 397 millions d'euros de dépenses calculées par l'Arcom se partagent entre 317 millions pour la production audiovisuelle et 80 millions pour la production cinématographique. L'année précédente, où les seules plateformes américaines Prime Video, Disney+ et Netflix étaient assujetties à l'obligation de financement, le montant de leurs dépenses retenues par l'Arcom s'était élevé à 337 millions d'euros. La part versée par chacune des plateformes n'est pas publiée en raison du secret des affaires, mais Netflix est resté le plus gros contributeur. Comme les années précédentes, «les acteurs jouent le jeu» et res-

pectent leurs obligations, malgré des «débats» et des «tensions», a souligné le président de l'Arcom, Martin Ajdari, lors des rencontres cinématographiques de l'ARP au Touquet (Pas-de-Calais). Les plateformes participent à hauteur de près de 25% au financement obligatoire de la production audiovisuelle et cinématographique, contre 75% pour les chaînes de télévision traditionnelles. Au total, ce financement a atteint 1,61 milliard d'euros en 2024, dont quelque 90% vont à des œuvres d'expression originale française.

Sommet mondiale du développement social : Appel à transformer les promesses sociales en actes

L'ONU a exhorté les Etats à traduire en politiques concrètes les engagements pris pour réduire la pauvreté, créer du travail décent et renforcer l'inclusion sociale.

"Copenhague nous a appris, il y a trente ans, que le développement social et l'inclusion sont essentiels à la solidité des sociétés", a rappelé la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU), Annalena Baerbock, lors d'une conférence de presse, tenue au terme du deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui s'est achevé jeudi dans la capitale qatarie, Doha.

"Nous avons promis de ne laisser personne de côté. Le développement social n'est ni un luxe ni un acte de charité : c'est dans l'intérêt de chaque

pays".

Trois décennies après le premier Sommet historique de 1995 sur le développement social à Copenhague, la communauté mondiale s'est réunie à Doha, au Qatar, du 4 au 6 novembre en cours, pour le Deuxième Sommet mondial pour le développement social.

La Déclaration politique de Doha adoptée en ouverture du sommet, entend replacer le développement social au cœur de l'agenda mondial.

Pour Mme Baerbock, l'urgence n'est pas une question de rareté mais de choix politiques : "L'un des plus grands problèmes n'est pas l'argent en soi, mais la manière dont il est investi".

Pendant trois jours, plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement, environ 230 ministres et hauts responsables, ainsi que près de

14.000 participants ont débattu de la meilleure façon de rendre la croissance plus inclusive.

En marge des séances plénières, plus de 250 "sessions de solutions" ont porté sur l'extension de la protection sociale, l'accès à la santé et à l'éducation, ou encore le travail décent.

"Le message a été clair : les populations attendent de nous des réponses, pas seulement des déclarations", a résumé la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, soulignant que la Déclaration politique de Doha "est un engagement à placer les personnes au cœur du développement durable".

Pour Alya Ahmed Saif Al-Thani, ambassadrice du Qatar, hôte du sommet, "investir dans les personnes est l'investissement le plus durable



qu'une nation puisse faire".

A l'issue du Sommet, la Commission économique pour l'Europe s'est engagée à soutenir, notamment les politiques liées au vieillissement, au logement abordable, aux transitions énergétiques justes et à l'amélioration des données sur

la pauvreté.

La Commission économique pour l'Afrique, de son côté, a insisté sur le "potentiel de la jeunesse" du continent, plaidant pour des investissements dans l'éducation, les compétences et l'entrepreneuriat, en partenariat avec l'Union africaine.

Oran :

Le ministre omanais de l'Agriculture visite des infrastructures dédiées au secteur de la pêche et de l'aquaculture

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Saoud Ben Hamoud Ben Ahmed Al-Habsi, a visité vendredi à Oran, des infrastructures relevant du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, qui l'a conduit à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir ainsi qu'au navire scientifique Grine-Belkacem amarré au port d'Oran, le ministre a indiqué qu'il s'est informé, avec la délégation omanaise qui l'accompagnait, des capacités de formation de cet institut et de l'expérience de l'Algérie en matière de campagnes d'évaluation des ressources halieutiques rendues possibles grâce à ce navire de recherche.

M. Al-Habsi a souligné que cette expérience était "appréciée", ajoutant que son pays s'emploie à développer la coopération avec l'Algérie dans le domaine des ressources halieutiques.

Il a rappelé qu'il avait déjà pris connaissance, jeudi, de plusieurs expériences algériennes dans les domaines de l'aquaculture et de



la pêche, à l'occasion de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture d'Oran "SIPA 2025" (6-9 novembre), à laquelle le Sultanat d'Oman participe en tant qu'invité d'honneur.

Il a ajouté que l'ensemble de ces connaissances contribuera à enrichir la coopération entre Oman et l'Algérie.

Au cours de la visite, la

délégation omanaise a reçu des explications sur l'ITPA d'Oran, un établissement spécialisé chargé de la qualification des compétences nationales dans les différentes professions liées aux activités maritimes et à l'aquaculture.

Selon les explications fournies sur place, l'institut propose des programmes pédagogiques combinant formation théorique

et pratique, couvrant la gestion des navires, la sécurité maritime, la transformation des produits de la mer et l'aquaculture. Il dispose également d'ateliers modèles et d'équipements modernes de simulation permettant aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques conformes aux exigences du secteur.

La délégation a également suivi

des explications concernant le navire scientifique Grine-Belkacem, considéré comme l'une des principales unités de recherche du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie. Il constitue une plateforme avancée pour la réalisation de campagnes d'évaluation halieutique et d'études scientifiques liées aux ressources marines.

Le navire est équipé des dernières technologies de détection des stocks de poissons, de surveillance des paramètres environnementaux et de collecte de données nécessaires à l'évaluation de l'état des écosystèmes marins, selon les explications fournies.

Grine-Belkacem permet aux chercheurs, ingénieurs et experts de travailler dans des conditions optimales grâce à ses laboratoires intégrés et à ses équipements sonars avancés, en plus de sa capacité à mener de longues missions de recherche tout au long du littoral algérien. Ce navire contribue au renforcement du système national des données scientifiques, ce qui en fait un pilier essentiel dans l'élaboration de stratégies durables de gestion des ressources marines.